LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5231 - LUNDI 27 JUILLET 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



SELON LES CHIFFRES RENDUS PUBLICS PAR L'AMBASSADE DE FRANCE À ALGER

Il y a 23 000 étudiants algériens en France

Lire en page 5

L'ANP déterminée à neutraliser les traîtres à assainir le pays de ces malveillants

LA FIN DE LA POLITIQUE DE LA MAIN TENDUE ?



L'ANP a réaffirmé, par la voix du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) que «le crime (l'embuscade terroriste de Ain Defla ayant fait 9 morts dans les rangs des soldats) ne fera que renforcer l'engagement et la détermination pour neutraliser ces traîtres et assainir le pays de ces malveillants, pour que demeure l'Algérie chère, sûre et souverain».

Lire en page 3



CLASSEMENT 2015 DES MEILLEURES UNIVERSITÉS

L'Algérie toujours absente

Lire en page 5



INSTRUCTION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR BAISSER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La rationalisation des dépenses débarque à l'administration

Lire en page 4



CESSION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Un décret exécutif pour alléger les procédures administratives

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



Djaballah enterre sa menace de quitter la CNLTD

ALORS que beaucoup d'observateurs avançaient l'idée d'une petite implosion au sein de la Coordination nationale des libertés et pour la transition démocratique, suite aux querelles entre le MSP et le mouvement de Djaballah, voilà que les explications de Makri ont réussi à convaincre les membres de l'opposition à rester soudés et solidaires. C'est ainsi que le Front pour la justice et le développement (FJD) que préside Djaballah a tranché sur son avenir politique au sein de la CNLTD. Alors qu'il venait de menacer de quitter cette instance en raison de la «politique individualiste» de certains partis, qu'il qualifia de «trahison», le FJD a décidé de demeurer membre de cette coordination, à l'issue d'une réunion de son bureau national tenue avant-hier.
Bien qu'aucun communiqué officiel ne sont venu sanctionner cette réunion, des sources parlementaires du parti évoquent cette décision, sans pour autant se référer à la polémique née avec le MSP et surtout dans la foulée de la fameuse rencontre Makri-Ouyahia.
Pour les analystes, Djaballah aurait pesé le pour et le contre de sa menace, réalisant que l'action globale au sein de la CNLTD est plus forte que jamais. Des politiques estiment également que le poids politique et médiatique de cette coordination devient de plus en plus probant que toute autre action ou gabarit d'un seul parti politique. Depuis une année, soit depuis la naissance de la plate-forme de Mazafran, la CNLTD est devenue presque incontournable dans le débat de politique nationale, un vrai acteur de cette opposition en plus de l'Instance de concertation et de suivi (ICS). Formée de plusieurs partis que tout oppose idéologiquement et historiquement, la coordination milite clairement pour la promotion des libertés publiques et pour la mise en place d'une transition démocratique et pacifique. Depuis quelques mois, elle revendique des élections présidentielles anticipées et la création d'un organe autonome chargé de l'organisation des élections, ainsi qu'un accord sur une transition négociée par tous les partenaires politiques, pouvoir et opposition.
Pour Djaballah, il était évident que son départ de la CNLTD pourrait bien faire exploser l'opposition et lui créer une bien mauvaise image politique dont elle ne se relèvera pas. Cependant, sa décision de maintenir son siège vient d'être liée à de nouvelles conditions. C'est ainsi que son parti vient de proposer l'élaboration d'une charte d'éthique et d'un règlement intérieur. Il s'agit de deux dispositifs qui pourront réglementer les rapports internes entre les membres de la coordination, et surtout définir et délimiter les relations entre le pouvoir et cette CNLTD. Le mouvement de Djaballah exige également un partenariat efficace entre ses membres, afin d'étouffer dans l'œuf toute velléité de rapprochement ou de discussion unilatérale entre un membre de la coordination et des parties représentant la sphère présidentielle.

H.R.

UNE SESSION DU CC EST PRÉVUE VERS LA RENTRÉE

Saâdani forme son BP



Beaucoup d'observateurs restent sceptiques sur la lenteur qu'a pris la formation d'un bureau politique, alors que les travaux du congrès et ses résolutions sont terminés depuis plus de deux mois.

Jamais, depuis plus de quarante ans, le FLN n'a connu une telle situation. Alors que Saâdani a confirmé son triomphe sur ses détracteurs au sein du comité central en arrachant sans difficulté le poste de SG, il lui restait à constituer son staff politique, c'est-à-dire le bureau politique qui sera chargé de chapeauter son travail politique, de lui préparer les dossiers et les rapports et de l'accompagner dans le fonctionnement organique des appareils du parti. Or, cette formation est devenue presque impossible un travail vraiment complexe et titanesque. Le choix des hommes n'est pas simple, d'autant que Saâdani s'est retrouvé face à plus de 500 membres du CC ambitieux et avides d'occuper un siège ausein de l'instance exécutive.
Selon nos sources Saâdani aurait achevé ses consultations internes et surtout gagné l'approbation du cercle présidentiel, d'autant que le chef de l'Etat est désormais le premier homme et responsable du parti. La liste comprend une quinzaine de dirigeants, dont une bonne moitié est issue de la vieille garde du FLN et surtout de la mouvance présidentielle, notamment celle qui a soutenu Bouteflika lors de ses premières campagnes électorales en 1999 et en 2004. C'est ainsi que nos sources avancent les noms des anciens ministres Djamel Ould Abbès, Barkat Saïd, en plus d'actuels ministres comme Tebboune Abdelmadjid et Abdelkader Messahel, et de Tahar Khaoua. Saâdani n'a pas voulu non plus lâcher ses fidèles lieutenants en les nommant membres du BP, comme le sénateur Zahali, Yahia Hassani (homme d'affaires et ex-président du club CRB), le chef du groupe parlementaire et milliardaire Mohamed Djemaï, et le vieux briscard Sadek Bouguettaya, l'inamovible patron de l'Union des paysans Mohamed Alioui, le juriste Hocine Khaldoun, Ahmed Boumahdi et Rachid Assas, ces deux figures qui ont joué un rôle prépondérant dans le bras de fer qui opposait Saâdani à Belkhadem et Belayat et enfin, l'ex-chargé de communication du parti Said Bouhadja. D'autres noms moins connus médiatiquement figurent également sur la liste, comme Saïd Bendaïda ou Badreddine Dinar.
Selon nos sources, Saâdani prévoit dans la foulée de nommer cinq ou six jeunes cadres dans le futur BP, ainsi que des femmes. C'est devenu presque une nécessité organique, la politique de rajeunissement et la promotion de l'encadrement féminin sont deux piliers de la relance que veut imposer Saâdani dans son programme étalé sur deux ans. Bien qu'aucun nom n'ait été divulgué, nos sources affirment, en outre, qu'il s'agit de jeunes cadres issus des structures régionales du parti et qui ont prouvé sur le terrain leurs capacités de mobilisation et leur militance. A ce propos, on souligne le souci du respect des équilibres régionaux au sein des instances supérieures du parti. Rappelons que la liste du BP prévoit une composante de 19 personnes. Selon la tradition politique du FLN, chaque membre du BP détient une responsabilité quelconque, exerce des prérogatives définies par le SG au sein de sa commission spécialisée, le tout supervisé par le SG, comme en disposent les statuts du vieux parti. Enfin, il est prévu la tenue d'une session ordinaire du CC pour approuver la liste du BP que Saâdani doit présenter. Cette session devrait se tenir, selon toute vraisemblance, soit vers la fin du mois d'août prochain soit en septembre, mois des rentrées politiques et sociales.

H.R.

CESSION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Un décret exécutif pour alléger les procédures administratives

UN TEXTE réglementaire visant à alléger les procédures administratives relatives à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat sera publié très bientôt, a annoncé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune.
Le nouveau décret refixant les règles du jeu est beaucoup plus simple, assure M. Tebboune qui s'exprimait hier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne. «Le citoyen désireux d'acheter son logement dépose une simple demande auprès de l'OPGI et c'est celle-ci qui s'occupe alors de toute la procédure jusqu'à la cession de celui-ci», a-t-il souligné. L'opération relative à la cession des logements sociaux relevant des biens de l'Etat a commencé en 2003. A travers l'instauration de cette nouvelle procédure des allégements sont envisagés pour plus de 500.000 propriétaires potentiels. Concernant les «blocages» constatés dans la cession des biens de l'Etat depuis 2003, le ministre a fait savoir, que sur près de 600.000 logements mis en vente, 120.000 uniquement ont été cédés à ce jour, soit 20% des logements. Le ministre explique cette situation par les prix «très élevés» (18.000 dinars le mètre-carré), ajouté à une procédure d'achat «très lourde». «Ce décret exécutif sera promulgué pour remédier au blocage», a indiqué Tebboune, ajoutant qu'à travers l'entrée en vigueur de ce texte de loi, «on tente de réglementer une vente qui va très lentement». Il rappelle, dans ce sens, qu'il y a eu «confusion» par rapport au premier décret, «lequel, dit-il, applique la même décision de cession des biens immobiliers de l'OPGI que celle qui a prévalue en 1982-1983». A propos du dernier texte, il explique qu'il a introduit un « raccourcissement énorme de la procédure de cession qui, jusqu'alors était soumise à un dépôt de dossier auprès d'une commission de daïra. Tebboune indique, d'autre part, que les prix de cession des logements ont été revus à la baisse, l'acquéreur ne s'acquittant, en moyenne, que de 12.000 dinars au mètre-carré, compte tenu de la zone où les habitations sont situées. Il assure que le nouveau décret allège, désormais, la procédure de cession «d'autant, ajoute-t-il que l'acquéreur pourra bénéficiera d'abattements, les sommes payées sous forme de loyer étant déduites du prix d'achat du logement», ainsi que d'une réduction si le prix de celui-ci est réglé d'une seule traite. Dénonçant et démentant, par ailleurs, les informations faisant état de la présence de «millions de logements inoccupés dans le pays, le ministre de l'Habitat annonce que ses services n'en ont, en réalité dénombré que 200.000 «occupés soit par une tierce personne, un descendant ou bien à un étranger de l'attributaire». Après les conclusions de la commission qui a eu à travailler sur ce sujet, Tebboune déclare ne pas voir d'un «mauvais œil» une régulation des passassions de ces logements entre des membres d'une même famille, l'examen des autres cas de figure ayant été confié au gouvernement.

Lynda Louifi

AHMED GAÏD SALAH, VICE-MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE NATIONALE POPULAIRE :

«L'ANP déterminée à neutraliser les traîtres et assainir le pays de ces malveillants»

L'ANP a réaffirmé, par la voix du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) que «le crime (l'embuscade terroriste de Aïn Defla ayant fait 9 morts dans les rangs des soldats) ne fera que renforcer l'engagement et la détermination pour neutraliser ces traîtres et assainir le pays de ces malveillants, pour que demeure l'Algérie chère, sûre et souverain».

Ce brusque changement de ton et d'attitude de la part de l'ANP envers les groupes terroristes annonce-t-il le retour à la stratégie du tout-sécuritaire et la fin de la politique de réconciliation nationale entamée au début des années 2000 pour favoriser le retour des criminels à la vie normale ?

La recrudescence des attentats terroristes montre que la menace terroriste revigorée par Daech est toujours prégnante et élevée. La multiplication des attentats terroristes contre l'armée augure d'une nouvelle orientation des groupes terroristes qui ont perdu tout crédit auprès de la population au début du terrorisme, lorsqu'ils s'attaquaient aux citoyens sans distinction.

D'ailleurs la défaite sur le plan militaire des GIA et autres GSPC est due en grande partie à la vigilance de la population qui n'hésitait pas à dénoncer aux forces de sécurité ces hordes sauvages. De même que la constitution des groupes d'autodéfense et des patriotes dans les coins reculés du pays a joué un grand rôle dans la neutralisation de ces groupes.

L'intégrisme religieux et les formes extrêmes qu'il a prises ces dernières années en Algérie avec les groupes terroristes se réclamant du courant islamiste se livrant à des meurtres de femmes et d'enfants, à des attentats terroristes aveugles et innombrables. Dire que l'Algérie en a fini avec le terrorisme est une illusion. La



DR

menace n'a jamais disparu. Affaiblis par les coups de boutoir de l'ANP et traqués constamment, les groupes terroristes ont décidé de faire le dos rond et laisser passer l'orage.

La montée en puissance de Daech semble leur donner des ailes et ils commencent petit à petit à sortir du bois et à menacer dangereusement les victoires chèrement acquises au prix de multiples sacrifices. Le terrorisme a engendré plus de 200 000 morts et coûté la bagatelle de plus de 20 milliards de dollars dans les années 1990.

La fin de la politique de la main tendue ?

Décidée en septembre 1999, cette mesure a été un appel aux groupes islamistes armés à déposer les armes en contrepartie d'une clémence et d'une réinsertion dans la vie civile. Cela permit, selon des chiffres communiqués par les autorités, à plus de 4 000 terroristes de descendre des maquis.

Destinée à donner une chance aux éléments ayant rejoint le maquis après la défaite militaire sur le terrain, la politique de réconciliation prônée par le pouvoir au début des années 2000 a donné quelques bons résultats avec leur retour à la vie courante. Mais les plus irréductibles ont rejeté cette politique et continuent à infester les maquis. Si cette politique de la main tendue a permis de ramener le calme et constitué une étape décisive du retour à la paix avec la repentance de plusieurs milliers de terroristes, la dissolution de groupes terroristes, et fait baisser considérablement son impact, il n'en demeure pas moins que les actions terroristes continuent de faire des ravages.

Une autre menace plus subtile menace aujourd'hui le pays. Il s'agit des dérives sectaires qui empoisonnent la vie de jeunes algériens enseignés par des cheikhs autoproclamés et des prédicateurs non formés.

Le ministre des Affaires religieuses a reconnu d'ailleurs qu'il existe une cinquantaine d'imams appartenant à la mouvance salafiste qui continuent de prêcher dans les mosquées. Cette mouvance tafkfiriste, qui a eu le dernier mot au sein de l'ex-FIS, a été à l'origine du recrutement de milliers de jeunes dans les différents maquis.

Elle demeure toujours active et attend patiemment le moment propice pour insuffler un second souffle à son action armée. Les interceptions de terroristes à la frontière avec le Maroc et à l'est du pays poussent les terroristes encore en activité en Algérie à tenter de s'approvisionner en armes de tous genres et reconstituer les maquis désertés.

Hocine Adryen

Gaïd Salah installe le nouveau commandant de la Garde républicaine

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présidé dimanche dernier la cérémonie d'installation du général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali en tant que nouveau commandant de la Garde républicaine, indique un communiqué du MDN. «Au nom de son Excellence, le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 23 juillet 2015, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a présidé, hier matin, la cérémonie de passation de pouvoirs et l'installation du général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali en tant que nouveau commandant de la Garde républicaine succédant au général-major Ahmed MouleyMelliani», lit-on dans le communiqué. Le général de corps d'armée Gaïd Salah a entamé la cérémonie en passant en revue les carrés des éléments des unités de la Garde républicaine au niveau de la place d'armes, pour procéder ensuite à l'installation officielle du nouveau commandant et lui remettre l'emblème national, ajoute la même source. Il a déclaré à cette occasion: «Au nom de son Excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 23 juillet 2015, j'installe officiellement, en ce jour, le commandant de la Garde républicaine, le général de corps d'armée Ben Ali Ben Ali, en succession au général-major Ahmed MouleyMelliani».

«Il est ainsi de votre devoir de reconnaître votre commandant, le général de corps d'Armée Ben Ali Ben Ali, ici présent devant vous, et de suivre ses ordres dans le cadre du service, conformément aux règlements militaires et selon les lois et l'honneur des forces armées algériennes». Dans une rencontre avec le commandement, les cadres et les personnels de la Garde républicaine, le général de corps d'armée, Gaid Salah, a prononcé une allocution, dans laquelle il a réitéré l'importance des efforts fournis «pour hisser le niveau de la Garde républicaine au rang d'élite. Il est évident de rappeler, ici, l'ampleur et l'intensité des efforts que nous n'avons cessés de fournir, avec tout le dévouement et à tous les échelons, ces récentes dernières années, pour hisser le niveau de la Garde républicaine au rang d'élite compétente et consciente, dont le rôle est en harmonie avec les missions vitales et nobles qui lui sont assignées, et l'élever à la classe de l'élite qui s'honore de travailler au plus suprême des institutions, qui est la Présidence de la République. Nous avons fait de la sensibilisation et de l'orientation, l'un des plus importants piliers de notre conduite professionnelle, et nous avons constamment et sans relâche, sous le commandement, les orientations et le soutien de son Excellence, le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, prôné la valeur du travail laborieux, loyal et fructueux, car notre volonté est que tout le monde soit conscient de la foi que nous avons en Dieu le Tout-Puissant pour récompenser le labeur des travailleurs dévoués, les guider dans leurs quêtes et leur donner force et pouvoir, comme il multiplie les bonnes œuvres de ses fidèles», a souligné le vice-ministre de la Défense nationale.

A la clôture de la rencontre, il a réitéré ses sincères condoléances aux familles des martyrs du devoir national, qui sont tombés le jour de l'Aïd el-fitr, victimes de l'attaque terroriste, rappelant la lettre de condoléances et de sympathie que le président de la République a adressé aux familles des martyrs et leurs compagnons d'armes, lettre qui a apaisé tous les esprits.

Le général de corps d'armée a également rappelé les sentiments de solidarité et de compassion que toutes les catégories de la société algérienne ont manifestés aux familles des victimes et leur immuable soutien aux côtés de leur armée. L'ANP réaffirme encore que ce crime ne fera que renforcer son engagement et sa détermination pour neutraliser ces traîtres et assainir notre Patrie de ces malveillants, pour que demeure l'Algérie chère, sûre et souveraine», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale.

S. N.



INSTRUCTION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR BAISSER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La rationalisation des dépenses débarque à l'administration publique

LA POLITIQUE de rationalisation des dépenses décidée par l'Etat suite à la chute du prix du pétrole commence à prendre effet. Dans une instruction datant du 20 juillet dernier portant le numéro de référence 293, le ministère de l'Intérieur vient d'adresser un sévère avertissement aux administrations publiques afin qu'elles baissent leurs consommations d'énergie, et ce suite aux pertes sèches d'importantes sommes d'argent.

Cette instruction, selon une source proche du ministère, entre dans le cadre d'une bonne gestion de consommation d'énergie, surtout en ce difficile contexte que traverse le pays. Aussi, le ministère a appelé les administrations à recourir aux compteurs intelligents et aux lampes à basse consommation appelées également lampes énergétiques (LED), afin de diminuer la forte consommation énergétique, laquelle affecte lourdement les caisses de la Sonelgaz.

Il est en effet important de signaler que les créances des administrations publiques ont atteint 400 milliards de dinars. La tutelle a aussi mis en garde les administrations publiques contre les surconsommations d'énergie qui risquent, selon le ministère, de provoquer des coupures récurrentes. Le ministère de l'Intérieur semble ainsi décidé, pour ne pas contraint, à entreprendre la politique de rationalisation des dépenses.

«Sur ce registre, un séminaire de huit jours sera tenu à partir du 26 juillet prochain (aujourd'hui) ou dans quelques jours à Alger, où plusieurs participants des collectivités locales seront présents afin de débattre de nouveaux mécanismes à même de solutionner cette grande problématique qu'est la consommation d'énergie dans les administrations publiques», a commenté la source proche du ministère de l'Intérieur.

Initié par ce dernier, ce séminaire, qui doit se dérouler à l'Agence nationale des énergies, a pour objectif d'interpeller les administrations publiques sur la grande problématique de la consommation d'énergie au sein des administrations publiques qui selon notre source, peut avoir des répercussions néfastes sur l'alimentation en électricité.

L'Etat veut, désormais, contrôler la situation vu la conjoncture difficile que traverse le pays, à savoir la chute aggravante du prix de l'or noir sur le marché mondial. Les recettes de pétrole et de gaz en Algérie ont baissé de 50% durant le premier semestre en cours.

C'est ce qui a poussé l'Etat à agir rapidement en mettant en place une politique de rationalisation des dépenses. Une politique qui concernera beaucoup plus les secteurs étatiques comme c'est le cas des administrations publiques qui ont fait l'objet de cette instruction du ministère de l'Intérieur.

F. Sofiane

ACTIVITÉS PORTUAIRES DU 1er SEMESTRE 2015

Le trafic des passagers en augmentation

Le trafic des passagers au port d'Alger est passé de 44 745 passagers au 1er semestre 2014 à 50 159 passagers au 1er semestre 2015, faisant apparaître une progression de 12,10%.



Dans un communiqué rendu public hier, l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL) souligne que le 1er semestre 2015 a enregistré un total de 29 303 autos-passagers, soit une augmentation de 15,62% par rapport à la même période de 2014.

Il y a lieu de noter que le trafic des passagers durant ces deux premiers trimestres 2015 a enregistré une hausse par rapport aux mêmes trimestres 2014. Selon le communiqué, «cette augmentation s'explique par l'instauration au niveau de la gare maritime du port d'Alger des nouvelles mesures de facilitations ainsi que la prise en charge des passagers». A ce titre il est à rappeler que cette infrastructure portuaire a été réaménagée de façon à recevoir dans les meilleures conditions les voyageurs et à leur faciliter les procédures, notamment, douanières et policières.

Des mesures de facilitations ont été instaurées au niveau de la gare maritime pour donner aux passagers plus de commodités leur permettant de voyager dans de bonnes conditions possibles. Des actions de facilitations ont déjà donné satisfaction à l'exemple de la délivrance des DPD à bord des navires, de la déclaration et accomplissement des formalités de change à bord des navires, de la mise en place du couloir vert pour les familles et les personnes à mobilité réduite, des contrats d'assurance véhicules, du renforcement du dispositif de sécurité, du dispositif des services de santé ainsi que de la réquisition d'une ambulance de la Protection civile durant toutes les escales.

Sur un autre chapitre des activités portuaires, l'EPAL a réalisé un taux appréciable dans le traitement des conteneurs avec 47,44% sur un nombre total de 455.563 EVP ayant transité par le port d'Alger durant le 1er semestre 2015.

Dans ce sens, le communiqué de l'EPAL indique que «le trafic cumulé des conteneurs durant ce premier semestre 2015 affiche une hausse de 4,90% comparé au même semestre 2014, générant ainsi une atteinte des objectifs à hauteur de 108%. Le trafic conteneurs est passé de 206 015 équivalents (EVP) en 2014 à 216 102 équivalents (EVP) en 2015. S'agissant du trafic maritime, cette activité a enregistré également un boom qualitatif malgré un très léger écart par rapport au 1er semestre de l'année 2014.

Ainsi, le port d'Alger a enregistré l'arrivée durant ce 1er semestre 2015 de 1 130 navires, contre 1 150 en 2014, faisant ressortir une légère baisse par rapport à la même période de 2014. Le communiqué fait remarquer que «cette baisse insignifiante n'a pas eu d'impact sur la réalisation des objectifs qui sont atteints à 102%». Globalement le tonnage des marchandises traitées au port d'Alger a atteint, au terme de ce premier semestre 2015, un volume de 6 188 276 tonnes contre 5 478 817 tonnes à fin de juin 2014, soit un accroissement de 12,95% résultant de l'augmentation du volume de certains produits tels que les céréales et les produits conteneurisés en rapport justement avec la demande plus importante durant le mois de ramadhan.

A.T.

SE RENDRE AUX PLAGES DE LA CÔTE OUEST ÉTAIT IMPOSSIBLE HIER À BÉJAÏA

La RN 24 coupée par les villageois à Ighil El-Bordj

LES VACANCIERS et les visiteurs qui voulaient se rendre à la côte ouest de Béjaïa, notamment aux plages Saket, Boulimat, Tighremt, Ath Mendil et Béni K'Sila, ont été contraints d'annuler leur programme. Et pour cause, la RN 24 était bloquée par des habitants des villages Adrar Oufernou, Taourirt, Iaâzouguen au niveau d'Ighil El-Bordj. Une longue file de voitures s'est formée dès la matinée.

Certains ont emprunté un chemin étroit via Taghzouyt et Aïn Skhoune. Ils étaient bloqués à cause des travaux de voirie engagés, depuis de longs mois, par une entreprise pour le maître d'ouvrage qui est la direction de l'hydraulique. Un projet qui ne finit pas de provoquer la colère des habitants qui ont déjà exigé du maître d'ouvrage que la cadence des travaux soit accélérée. D'autres ont décidé d'annuler leurs déplacements et de rester en ville en attendant que la route débloquée. Cependant, les mécontents ontdécidé de maintenir le blocus faute d'entente avec les autorités municipales qui se sont rendues sur les lieux pour discuter avec eux et les informer de leurs intentions et surtout des décisions prises pour satisfaire leurs revendications. Les villageois, notamment ceux de Taourirt, réclament de l'eau potable qui ne coule plus dans leur robinet depuis deux semaines, le raccordement de leurs foyers au gaz naturel, la délocalisation de la décharge publique implantée pas loin de leurs habitations, la réfection de la RN 24 et des accès menant à leurs villages et enfin le transport de voyageurs vers les villages concernés qui fait défaut depuis quelques semaines.

Les membres de la délégation municipale et ceux des autres secteurs comme la DTP, la SDE, l'ADE et l'hydraulique ont pris acte des revendications mises en avant par les villageois. Ils ont décidé d'agir chacun en ce qui le concerne, en envoyant des équipes techniques sur les lieux dès ce matin pour chercher les raisons pour lesquelles l'eau n'arrive pas dans les robinets du village Taourirt.

L'entreprise chargée du projet de raccordement des villages au gaz de ville sera convoquée par la SDE pour lui demander d'accélérer les travaux et la SNTP devrait lancer les travaux de réaménagement de la route dans deux semaines, nous dit-on. Quant au transport de voyageurs, la direction des transports de la wilaya de Béjaïa sera saisie pour mettre fin à ce problème dont l'origine est liée aux autorisations accordées aux transporteurs de cette partie de la commune.

Les exploitants de cette ligne n'assurent plus le transport vers les villages concernés depuis qu'ils ont obtenu des autorisations de transporter des vacanciers vers les plages de la côte ouest. A noter qu'à l'heure où nous mettons sous presse la route est toujours coupé par les habitants au moyen de troncs d'arbres, de pierres, etc. Les mécontents ne veulent pas lâcher ; ils exigent la satisfaction rapide de leurs revendications, notamment la délocalisation de la décharge publique vers un autre lieu loin de leurs villages. Un point sur lequel le P/APC ne s'est pas encore prononcé et les mécontents ne veulent pas céder. Ainsi, la saison estivale risque d'être compromise avec ce genre d'actions qui se sont accentuées ces derniers jours à l'ouest comme l'est de la wilaya. L'on se rappelle des coupures de routes par des villageois dans la commune de Kherrata la semaine passée.

Noureddine Bensalem

CLASSEMENT 2015 DES MEILLEURES UNIVERSITÉS

L'Algérie toujours absente

Le classement 2015 des meilleures universités dans le monde vient de tomber. Aucune université algérienne ne figure, hélas, sur 1 000 institutions classées. Ce classement a été publié par le Centre mondial du classement des universités (CWUR).



Le classement est dominé par les universités américaines, britanniques et japonaises. Les universités algériennes, elles, sont complètement absentes. Ceci dénote la mauvaise qualité de l'enseignement et de la recherche en Algérie, n'en déplaise aux responsables du secteur. Au plan arabe, deux universités égyptiennes, une saoudienne et une émiratie se distinguent et elles sont les seules issues des pays arabes à figurer dans le classement du reste très attendu.

Il convient de souligner que ce classement tient compte de la qualité de l'enseignement, de la qualité des diplômes, des débouchés, de la qualité des instituts de chaque université et de leur réputation, des publications universitaires et de leur qualité, des références, de leur impact dans la société, y compris sur le plan décisionnel, et enfin du nombre de brevets d'invention délivrés.

Après ce constat peu reluisant, il convient de dire que la qualité de l'enseignement dans les universités algériennes fait défaut et cela depuis des années. Les raisons sont nombreuses mais à leur tête il y a la question des moyens consacrés à l'enseignement et à la recherche.

En effet, notre meilleure université, celle de Constantine en l'occurrence, première à l'échelle maghrébine, n'arrive qu'à la 28e place au niveau africain et à la 2 256e place au niveau mondial, selon le classement du site spécialisé dans l'évaluation de la visibilité des universités « WebotmetricsRanking of world universities », qui a touché 13 000 universités dont 73 établissements universitaires algériens.

A la réduction des moyens d'acquisition du savoir et de la recherche scientifique au profit des places pédagogiques et des places d'hébergement nouvelles acquises chaque année, l'université est devenue une statistique, un objet de surenchère entre les mains de lobbies en tous genres.

Le système license-master-doctorat (LMD), introduit progressivement en Algérie à partir de l'année universitaire 2004-2005 et présenté comme une potion magique par ses défenseurs, capables de régler les problèmes de l'enseignement supérieur du monde entier en général et ceux de l'Algérie en particulier, n'a été, au final, qu'un flop qui n'est même pas reconnu par de nombreux secteurs en Algérie même.

Aux yeux des détracteurs de ce choix stratégique d'orientation du secteur de l'enseignement supérieur, le système LMD a été dicté par les tenants de la mondialisation et visant à produire des diplômés taillables et corvéables sur le marché du travail mais point d'élite intellectuelle et novatrice.

Pour les observateurs avertis, le système LMD n'aura été au final qu'un moyen pour déréguler l'université algérienne sous prétexte de lui apporter des solutions aux problèmes dont elle souffrait depuis plus de deux décennies.

A défaut de solutionner les problèmes posés, le système LMD a fini par tétaniser l'université algérienne, qui a été pionnière dans plusieurs domaines dans les années 1970.

Kamel Aït Bessaï

POUR RÉPONDRE À UNE PARTIE DE LA POPULATION SCOLAIRE

Le ministère de l'Education envisage le bac professionnel



LE MINISTÈRE de l'Education nationale envisage la création du baccalauréat professionnel en Algérie, selon Messeguem Medjadi, inspecteur général du ministère.

Le bac professionnel, très répandu dans les pays industrialisés, notamment l'Allemagne, répondra aux aspirations des élèves de l'enseignement secondaire qui souhaiteraient avoir des diplômes hautement qualifiés mais qui ne sont pas portés sur les formations et les études académiques.

«Nous planchons actuellement sur la mise en place du baccalauréat professionnel et nous souhaitons aboutir à cet objectif en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et celui de la l'Enseignement et de la Formation professionnels», a indiqué M. Messeguem dans une déclaration à la presse en marge de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école.

Selon ce responsable, Le ministère de l'Education adhère à cette option car le bac professionnel est aussi un moyen d'accéder à l'université. «Mais la concrétisation de ce projet ne peut se faire sans un travail de coordination harmonieux entre les trois ministères concernés», a-t-il souligné. Pour ce même responsable, la mise en place du bac professionnel est «importante», car c'est une filiale qui devrait représenter un avenir pour une bonne partie de la population scolaire actuellement sans profil. «Il y a des élèves qui sont dans l'enseignement secondaire et orientés vers une formation académique, alors que le profil de l'enseignement professionnel est le plus indiqué pour eux», a-t-il relevé.

Messeguem a rappelé, à cet effet, que le Premier ministre Abdelmalek Sellal avait recommandé d'instaurer le bac professionnel, dans son allocution d'ouverture de cette conférence, précisant que l'atelier chargé de l'orientation scolaire, mis en place à l'occasion de cette rencontre, s'attelle à étudier tous les aspects liés au bac professionnel.

L'idée du bac professionnel a été proposée pour la première fois en Algérie par Karim Younès, lorsqu'il était ministre de la Formation professionnelle. Et le premier baccalauréat professionnel a été prévu en juin 2006, mais il a été annulé par décision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, à l'époque dirigé par El Hadi Khaldi. La raison avancée est la préservation de la vocation initiale de l'enseignement supérieur et que le bac professionnel ne doit en aucun cas être un tremplin pour l'université.

Z. M.

SELON LES CHIFFRES RENDUS PUBLICS PAR L'AMBASSADE DE FRANCE À ALGER

Il y a 23 000 étudiants algériens en France

ILS SONT 23 000 étudiants algériens en France, selon les chiffres officiels communiqués par l'ambassade de France à Alger, à la veille de la cérémonie prévue aujourd'hui à 19 h, à la résidence de France à Alger, en l'honneur de près de 170 étudiants algériens ayant retenu l'attention de Campus France Alger et invités à poursuivre leurs études dans l'Hexagone à la rentrée prochaine.

On note que c'est la première fois que des étudiants de Campus France Alger, qui fête cette année son 10e anniversaire, sont reçus personnellement par l'ambassadeur de France, M. Bernard Emié, dans le cadre d'une rencontre dans sa résidence. A cette occasion il convient de souligner que la coopération algéro-française dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation ne cesse de gagner en intensité. Le nombre très élevé d'étudiants algériens poursuivant leur cursus dans en Hexagone, les nombreux accords et conventions liant des universités des deux pays, ainsi que la panoplie de programmes destinés à la formation et au perfectionnement des universitaires algériens en sont la preuve.

Les statistiques de l'ambassade de France en Algérie attestent que la France est toujours le number One des pays d'accueil de nos étudiants poursuivant leur cursus à l'étranger. «Ils sont 23 000 aujourd'hui et représentent près de 8% du total des étudiants étrangers», explique la représentation diplomatique française dans un communiqué rendu public avant-hier. En outre, la France consacre à l'Algérie son premier budget de coopération universitaire et de recherche : Plus de 2 millions d'euros. En plus des 23 000 étudiants qui poursuivent leurs études dans l'Hexagone, 15 000 autres étudiants algériens se rendent chaque année dans les structures de Campus France Algérie pour s'y renseigner afin de poursuivre leurs études en France, ajoute la même source. A noter que cette politique de coopération universitaire entre l'Algérie et la France repose sur 800 accords et conventions liant des universités des deux rives de la Méditerranée. **K. A. B.**

STAGE RÉGIONAL DE RECYCLAGE

200 fonctionnaires de la formation professionnelle concernés à Annaba

UN STAGE de recyclage réunit, depuis hier à Annaba, 200 fonctionnaires exerçant dans le secteur de la formation professionnelle dans les wilayas de Biskra et d'El Oued. Cette formation qui a lieu au centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) Didouche-Mourad et à l'Institut national spécialisé Bouhdid, vise à développer les capacités de gestion administrative et pédagogique des fonctionnaires concernés, selon les organisateurs. Les techniques de communication, les normes de gestion d'un projet et la gestion des stocks sont les principaux axes de ce stage de recyclage qui se déroule sous formes d'ateliers, est-il noté. Un programme d'animation estivale incluant des visites vers des sites touristiques de la wilaya d'Annaba a été prévu à l'intention des bénéficiaires de cette formation organisée par la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Annaba, et qui cible un total 400 fonctionnaires en poste dans les wilayas du Sud du pays, selon la même source. **R. N.**

République Algérienne Démocratique et Populaire.
Ministère de la Santé de la Population et de la Reforme Hospitalière.
Centre Hospitalo-universitaire de Bab-El-Oued
NIF N° 408016000016049000003

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

« APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 17/15 »

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la direction générale du CHU de Bab -El-Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offres national restreint N°17/15 relatif à l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements médicaux au profit des services du centre hospitalo-universitaire de Bab-El-Oued, pour l'année 2015, en lots séparés, paru dans les quotidiens nationaux *LE JEUNE Indépendant* en date du 11/03/2015, *EL LIKAA* en date du 10/03/2015 le BOMOP, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières et d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, les marchés ont été attribués aux soumissionnaires suivants :

Désignation des Lots	Soumissionnaire provisoirement attributaire	Offre financière	Note totale sur 100 points	Délai de livraison	Délai de garantie	Critère de choix
Lot N° 01: SISMOTHER	EURL EB TECH NIF 000116001678633	2 299 050,00 DA TTC	96 points	Trente (30) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N° 02 : E.E.G	EURL EB TECH NIF 000116001678633	2 492 392,50 DA TTC	92 points	Trente (30) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N° 03 : ECHOGRAPHE (Echo guidage pour réalisation des blocs anesthésiques)	SARL GE HELTH CARE ALGERIE NIF 000816097598343	3 978 000,00 DA TTC	88,08 points	Quatre vingt dix (90) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 04 : CENTRIFUGEUSE	SARL SPECTROL NIF 000116001583707	456 300,00 DA TTC	90,27 points	Cinquante neuf (59) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N° 05 : AGITATEUR POUR POCHES DE SANG	SARL SPECTROL NIF 000116001583707	292 500,00 DA TTC	93,28 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N°06 : AGITATEUR DE PLAQUETTES	SARL IMS NIF 099916000718595	112 432,32 DA TTC	86,18 points	Trois (03) mois	Dix huit (18) mois	Mieux disant
Lot N° 07 : ELECTROPHORESE DE L'HEMOGLOBINE	-	-	-	-	-	Infructueux
Lot N°08 : AUTOMATE POUR FNS	EURL LAPROPHARM PLUS NIF 000716097740674	3 159 000,00 DA TTC	83,13 points	Soixante (60) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 09 : APPAREIL POUR COLORATION DES LAMES	SARL SYSLAB NIF 099916000951124	1 462 500,00 DA TTC	98 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N°10 : GENERATEURS DE DYALISE	SARL IMC NIF 099916000780112	39 148 200,00 DA TTC	94,63 points	Douze mois (12)	Douze mois (12) mois	Mieux disant
Lot N°11 : MULTIFILTRATE (système de thérapie aigue)	SARL IMC NIF 099916000780112	4 384 541,07 DA TTC	94,63 points	Douze mois (12)	Douze mois (12) mois	Mieux disant
Lot N° 12: BCM « Body Composition Monitor »	SARL IMC NIF 099916000780112	2 896 522,20 DA TTC	94,63 points	Douze mois (12)	Douze mois (12) mois	Mieux disant
Lot N° 13 : PESE PERSONNE ADAPTE POUR LES PATIENTS HANDICAPES : FAUTEUIL- BALANCE	SARL HMS NIF 000715004688685	180 180,00 DA TTC	92,33 points	Trois (03) jours	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N°14 : ECHO DOPPLER PORTATIF	SARL G.E HEALTH CARE ALGERIE NIF 000816097598343	2 925 000,00 DA TTC	86,13 points	Trois (03) mois	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N°15 : ECHOGRAPHE MULTIDISCIPLINAIRE dédie à l'exploration Vasculaire	SARL MEDICAID NIF 001016100340863	8 775 000,00 DA TTC	87 points	01 semaine	Vingt quatre(24) mois	Mieux disant
Lot N° 16 : ECHODOPPLER dédié à l'exploration du cœur	SARL GE HEALTH CARE ALGERIE NIF 000816097598343	20 475 000,00 DA TTC	92,62 points	Trois (03) mois	Trente (30) mois	Mieux disant
Lot N° 17 : TABLE OPERATOIRE	SARL HOSPIMED NIF 000015004378790	1 484 730,00 DA TTC	80,57 points	Un (01) jour	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 18 : SERINGUES ELECTRIQUES A 2 VOIE	SARL NOBEL MED NIF 001316100718941	3 861 000,00 DA TTC	84,10 points	Quinze (15) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 19: ERO,SCAN TM , DPOAE+TEOAE APPAREIL DE MESURE DES OTO MISSIONS PAR TRANSITION (TEOAE) OU PAR PRODUIT DE DISTORSION	-	-	-	-	-	Infructueux

Le Jeune Indépendant **du 27/07/2015 / ANEP N° 337 678**

Lot N° 20 : MATERIEL DE VNG +VHIT avec option oculographie (poursuites, saccades, optosinetique)	-	-	-	-	-	Infructueux
Lots N° 21 : AUDIOMETRE CLINIQUE	-	-	-	-	-	Infructueux
Lot N°22 : PEA automatisés de dépistage de surdité	-	-	-	-	-	Infructueux
Lot N°23: IMPEDANCEMETRE pour ORL	-	-	-	-	-	Infructueux
Lot N° 24: RESPIRATEUR D'ANESTHESIE	SARL DMMC NIF 000316096307840	3 800 000,01 DA TTC	90 points	Dix (10) jours	Trente huit (38) mois	Mieux disant
Lot N°25 : SCOPES A 5 PARAMETRES	SARL EXPENSIMED NIF 0997160002655574	430 349,40 DA TTC	82,70 points	Deux (02) mois	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N°26 -RESPIRATEURS DE REANIMATEURS	SARL DMMC NIF 000316096307840	1 800 000,00 DA TTC	96,60 points	Dix (10) jours	Trente huit (38) mois	Mieux disant
Lot N° 27: ASPIRATEURS MOBILES	SARL MEDICALLIANCE NIF 099816000493965	290 160,00 DA TTC	96 points	Un (01) jour	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 28 : COUVERTURES CHAUFFANTES	SARL AZUR MATERIEL MEDICAL NIF 000416096567243	4 352 400,00 DA TTC	85,25 points	Quinze (15) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 29 : Moniteur de surveillance à six(06) paramètres	SARL NOBEL MED NIF 001316100718941	1 586 520,00 DA TTC	92 points	Un (01) jour	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 30: SYSTEME AIVOC	EURL MALI PLUS NIF 000216002009548	1 111 500,00 DA TTC	88,26 points	Trente (30) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 31: ECHOGRAPHE POUR GYNECOLOGIE	EURL MEDJBOURI ALI NIF 000125006437684	6 903 000,00 DA TTC	82,52 points	Quinze (15) jours	Cinq (05) ans	Mieux disant
Lot N° 32 : COLONNE D'HYSTEROSCOPIE OPERATOIRE	EURL BIOLATEX NIF 000735072503403	3 897855,00 DA TTC	81 points	01 jour	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N°33 : MINI AUTOCLAVE A CASSETTE POUR CELIO- CHIRURGIE	EURL AZM SANTE NIF 001316099202461	817 526,97 DA TTC	81,13 points	Deux (02) mois	Dix huit (18) mois	Mieux disant
Lot N° 34 : TABLES D'ACCOUCHEMENTS	SARL SODIMMED NIF 099916000615159	326 999,98 DA TTC	90 points	1 jour	Trente six(36) mois	Mieux disant
Lot N°35 : POUSSE SERINGUE ELECTRIQUE MONOVOIE POUR NEONATOLOGIE	SARL SIDMED NIF 000516097057425	315 900,00 DA TTC	80 points	Quinze (15) jours	Trente (30) mois	Mieux disant
Lot N° 36 : MONITOR DE SURVEILLANCE POUR NOUVEAU NE A 5 PARAMETRES	SARL HOSPIMED NIF 000015004378790	912 600,00 DA TTC	90,41 points	Un (01) jour	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N°37 : ENCEINTE DE HOOD POUR NOUVEAU NE	SARL NOBEL MED NIF 001316100718941	84 240,00 DA TTC	88,40 points	Vingt (20) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N°38: COLPOSCOPE	SARL MED COMPANY NIF 000831011035026	503 100,00 DA TTC	85,57 points	Un (01) jour	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 39: CARDIOTOCOGRAPHE FŒTALE	SARL SODIMMED NIF 099916000615159	129 999,99 DA TTC	85 points	Un (01) jour	Trente six (36) mois	Mieux disant
Lot N°40 : ECHOGRAPHE SUR PLATE FORME EQUIPE DE 03 SONDES	SARL LABEL MED NIF 099916000598120	2 925 000,00 DA TTC	84,99 points	Six (06) semaines	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N°41 : SCIALYTIQUES POUR SALLES OPERATOIRES EQUIPE DE CAMERA HD	SARL BIOFLUID NIF 000715004675563	6 442 722,00 DA TTC	94 points	Deux (02) mois	Trente (30) mois	Mieux disant
Lot N° 42 : SCIALYTIQUES POUR SALLES OPERATOIRES	SARL CEM NIF 099916000743908	8 220 888,00 DA TTC	86,61 points	70 jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 43 : TABLES OPERATOIRES POUR CHIRURGIE D'UROLOGIE	SARL SARA MED NIF 000216001711505	2 249 676,00 DA TTC	86,33 points	Deux(02) jours	Vingt cinq (25) mois	Mieux disant
Lot N° 44 : TABLES OPERATOIRES DE CHIRURGIE GENERALE	SARL MEDICAID NIF 001016100340863	7 754 881,68DA TTC	80,14 points	Une (01) semaine	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 45 : BISTOURI COMBINE A ULTRASONS ET BIPOLAIRE POUR LA CHIRURGIE OUVERTE ET LAPAROSCOPIQUE	SARL GESYS NIF 099916000856128	4 457 859,12 DA/TTC	87,08 points	Trois (03) mois	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant
Lot N° 46 : AMPLIFICATEUR DE BRILLANCE .	SARL GE HEALTH CARE ALGERIE NIF 000816097598343	8 704 800,00 DA TTC	87,52 points	Quatre vingt (90) jours	Vingt quatre (24) mois	Mieux disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher au CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis. Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP pour formuler d'éventuel recours auprès de la commission ministérielle des marchés, ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, au 125 Bd abderrahmane Laala EL MADANIA ALGER, conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 27/07/2015 / ANEP N° 337 678

SON ÉPOUX ARRÊTÉ POUR MEURTRE À BLIDA

Il a électrocuté sa femme pendant son sommeil

UNE JEUNE femme a été électrocutée jusqu'à la mort par son époux au moment où elle dormait, a affirmé hier la Gendarmerie nationale. D'après un communiqué de cette dernière, les causes de ce crime ne sont pas encore connues, les investigations étant à leur début. Le communiqué a indiqué que «pour des raisons non encore déterminées, l'auteur de ce crime, âgé de 38 ans, a électrocuté son épouse pendant son sommeil, à l'intérieur du domicile conjugal dans la commune de Larbaâ sise dans la wilaya de Blida». Le corps de la victime a été déposé à la morgue de l'hôpital de Meftah. Quant au mis en cause, il a été interpellé par les gendarmes de la brigade de Larbaâ qui ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances et les causes de cet acte.

F. S

HORRIBLE CRIME À SÉTIF

A 17 ans il tue son petit frère

LA COMMUNE de Rasfa sise dans la wilaya de Sétif a été secouée avant-hier par un horrible crime commis par un jeune de 17 ans sur son petit frère de 16 ans, a rapporté hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. La Gendarmerie a souligné que suite à un différend survenu à la commune de Rasfa (Sétif), le nommé K. Y, âgé de 17 ans, a asséné un coup de couteau à son frère âgé de 16 ans, lui occasionnant des blessures graves au thorax. La victime a été immédiatement évacuée sur l'hôpital d'Aïn Oulmène où elle a malheureusement rendu l'âme des suites de ses blessures. L'auteur présumé, le frère aîné, a été interpellé au centre-ville de Rasfa par les gendarmes de la brigade locale qui ont ouvert une enquête pour déterminer les causes l'ayant poussé à tuer son frère.

F. S.

UN CRIME SECOUE LA VILLE D'EL-EULMA

Etranglé par ses assassins

LES RÈGLEMENTS de comptes sont de plus en plus fréquents dans les wilayas de l'est du pays, notamment à Batna et El-Eulma où le plus grand nombre de meurtres est recensé. A El-Eulma, un abominable crime ayant coûté la vie à un homme de 56 ans a eu lieu avant-hier suite à un règlement de comptes avec ses deux antagonistes. Le nommé B. M, demeurant à El Eulma, a été retrouvé étranglé et présentant des traces de violence au thorax occasionnées au moyen d'un couteau, dans la commune de Bazer Sakra (Sétif), a indiqué la gendarmerie. Après avoir prélevé les empreintes digitales sur le lieu du crime, les gendarmes ont déposé la dépouille mortelle à la morgue de l'hôpital d'El-Eulma. Les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade locale ont abouti à l'interpellation le même jour, vers minuit, des deux auteurs présumés du crime, et ce suite à une perquisition des domiciles des deux assaillants sis dans la commune de Belaâ. Là, les gendarmes ont récupéré le véhicule de la victime, à l'intérieur d'un entrepôt. L'enquête se poursuit.

F. S

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI OUZOU

Fête en l'honneur des bacheliers du lycée de Boudjima



De notre bureau, Saïd Tissegouine

La grande salle des spectacles de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a abrité hier, durant tout un après-midi, une grandiose fête, organisée en l'honneur des bacheliers du lycée de Boudjima par l'association humanitaire de la wilaya de Tizi Ouzou El-Faredj. Il convient de rappeler que le lycée de Boudjima a été classé meilleur lycée de la wilaya de Tizi Ouzou en termes de taux de réussite au baccalauréat 2015 (86,34%).

Le lycée de Boudjima compte donc parmi les meilleurs lycées de tout le pays, la wilaya de Tizi Ouzou étant classée meilleure wilaya à l'échelle nationale en termes de réussite. A l'issue du rendez-vous festif, des prix ont été décernés aux cinq premiers bacheliers. Premier, le nommé Mohamed-Arezki Challal a obtenu dans la filière mathématiques une note de 16,98. La deuxième place est revenue à Saliha Mezrag avec une note de 16,22 en langues étrangères. La troisième place a été décrochée par Ghilès Bouamara avec une note de 15,11 dans la filière scientifique. Rafik Kechir occupe, pour sa part, la quatrième place avec une note de 14,86 dans la filière science de gestion économique. Quant à la cinquième place, elle est revenue à Massinissa Fahem, avec une note de 13,22 en philosophie. Au programme de cette fête des danses, des chants, de la poésie, des sketchs et des pièces de théâtre. En matière de numéros festifs, les deux premiers méritent d'être rapportés dans le présent article tant le niveau artistique était des plus impressionnants. En effet, le premier spectacle identifié comme «popping a rolot» a été magistralement exécuté par le jeune artiste Youva Bouamara. Il s'agissait pour l'artiste de faire des mimiques, tout en accomplissant des gestes où se mêlent danse et figures de gymnastique à vous couper le souffle. La musique accompagnant cette danse est en fait une musique extériorisant certains bruits, lesquels représentent des messages codés.

Le tout forme un numéro très spécial. Dans les pays occidentaux, le popping a rolot fait fureur de nos jours. Le jeune Youva Bouamara a grandement impressionné la salle, qui a tenu à lui exprimer sa satisfaction par un tonnerre d'ovations. Le deuxième numéro exécuté est du break danse. Le numéro a été interprété par un jeune quatuor. Il s'agit de Kouider Othmane, Youcef Bouamara, Mohamed-Séghir Amar et Koceïla Kechir. Ce quatuor a également fait sensation tant ses performances ont été des plus grandioses. Le break danse, qui ressemble au smurf (la danse smurf a été créée par les jeunes Noirs Américains de Harlem en 1981) exige de ceux qui le pratiquent de grands efforts physiques. Notre jeune quatuor n'a pas failli à la règle. Tournoyer comme une toupie sur le dos, les jambes et les mains en l'air, faire un saut et faire une roulade au-dessus du sol pour y atterrir debout, ou encore faire des pompes avec seulement la paume des deux mains pendant que le reste du corps reste au-dessus parallèlement au sol, tout cela en dessinant une multitude de cercles, exige de s'entraîner sans relâche durant plusieurs jours. Ces jeunes gens ont déclaré au Jeune Indépendant s'entraîner dans les salles de sport de Tikobaïn, chef-lieu de commune et daïra de Ouaguenoun et Boudjima. Notons aussi que les autres numéros inscrits à la fête n'ont pas manqué de charme puisque la salle des spectacles a vibré, durant tout l'après-midi, en l'honneur de la grande famille du lycée de Boudjima, notamment les heureux bacheliers. Les auto-écoles Boutoudj et Bouzbid, en guise de récompense aux cinq premiers bacheliers, ont tenu à offrir aux lauréats une formation de conduite de véhicule jusqu'à l'obtention du permis de conduire. Quant au citoyen Bellil de Boudjima, il a tout simplement lancé une invitation à sa fête à la famille du lycée de Boudjima. De telles initiatives nous renseignent sur le fait que l'obtention du baccalauréat ne concerne pas seulement le candidat et ses parents, mais bel et bien toute la communauté. Le bachelier d'aujourd'hui ne sera-t-il pas demain un cadre de la nation ?

BÉJAÏA

Les lauréats des examens de fin d'année récompensés

UNE CÉRÉMONIE de récompense des meilleurs élèves lauréats des examens de fin d'année des trois paliers de l'éducation.a été initiée par la Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa dans l'après-midi de mercredi dernier à l'auditorium du campus Abboudaou de l'université Abderrahmane Mira. Ainsi .Zaâmouche Amina.élève du lycée El-Hammadia du chef-lieu de la wilaya, qui a décroché son Bac avec une première moyenne de wilaya de 18,42/20, a été récompensée par un micro-portable, Khaldi Amina du lycée Zenache de Bejaïa et Nebad Asma du Lycée Débih Cherif Akbou qui ont obtenu leur bac avec respectivement 18,23/20 et 18,07/20 de moyenne.ont également été primées. Les trois premiers lauréats du BEM ont reçu aussi leurs cadeaux. Il s'agit de Louanes Sarah, classée première à l'échelle de la wilaya avec 19,18/20, une élève de l'école privée les Iris, suivie de Mokrani Liza du CEM

Aïssani de Sidi-Aïch, et Amriou Laetitia du CEM frères Chaâlal avec respectivement 18,84/20 et 18.78/20. Des lauréats du cycle primaire, et ayant obtenu leurs examens avec une moyenne complète 10/10 ont été sanctionnés par de présents dont BenacerHana de l'école privée les Iris, Albani Mohand Saïd de l'école El-Nasret TamzitSmaïl de l'école primaire chouhadaHammoum. Les meilleurs établissements des trois paliers qui ont été aussi récompensés par la direction de l'éducation sont le Lycée Taos Amrouche de Sidi-Aïch classé en première position avec un taux de 74,65%, le Lycée Mohamed Boudiaf de Tazmalt et Fatma N'Soummer d'Amizour avec 68,86% et 68,39% de réussite. Concernant le cycle moyen, trois CEM: Malla de Sidi-Aïch, Benberkane Youcef d'Akbou et Tahanout de Tala Hemza se sont distingues avec respectivement avec des taux de réussitede 87,50%, 86,66% et 83,33%. Au moins 105 écoles primaires ayant obtenu des taux de réussite de 100% ont été primés lors de cette cérémonie.

N.B.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE À DAMAS SUR LE TERRORISME

La communauté mondiale prône une action internationale

Les participants à la «Conférence médiatique internationale pour la lutte contre le terrorisme takfiriste» qui se tient à Damas ont réclamé une action internationale et régionale conjointe pour combattre groupes terroristes takfiristes en sanctionner les pays qui les soutiennent, et en les inscrivant sur les listes terroristes des pays et des Nations Unies.



Au terme de deux jours de réunions dans la capitale syrienne, les participants à la conférence ont insisté dans la « Déclaration de Damas » sur la nécessité de soutenir les pays et les gouvernements qui luttent contre le terrorisme, d'appuyer les solutions politiques aux crises dans ces pays et de considérer les médias pro-terroristes comme partie inhérente de ce terrorisme. « Il est clair que le terrorisme takfiriste s'est répandu dans certains pays arabes et islamiques et a pris plusieurs formes organisationnelles, réuni sous la même bannière et le même financement et armement, dont les sources et les fins sont connues », indique-t-on dans cette déclaration. Et de poursuivre : « Ceci nécessite le déclenchement d'une guerre globale contre ces mouvements terroristes takfiristes qui ont commis des dizaines de massacres contre les civils non armés, quelles que soient leurs obédiences nationales et religieuses, et détruit les infrastructures de plusieurs pays dans l'objectif d'éliminer l'Autre et d'imposer leur domination politique ».

La déclaration de Damas affirme aussi la nécessité de soutenir les pays et les gouvernements qui affrontent le terrorisme, notamment l'Irak, la Syrie, la Libye, l'Egypte, le Yémen, l'Afghanistan, la Tunisie, et l'Algérie, et l'importance de régler politiquement les crises en Syrie, en Irak, et en Libye, en coopération avec leurs gouvernements légitimes. Elle met l'accent sur l'importance de faire face au phénomène de l'extension de l'idéologie takfiriste et la mise en œuvre d'un plan de travail médiatique commun pour sensibiliser sur cette idéologie trompeuse. Et d'insister sur l'importance de la coordination entre les médias officiels et privés des pays qui font face au terrorisme pour dénoncer ces organisations et leurs sources de financement.

Sanctionner les médias pro-terroristes

Par ailleurs, la Déclaration de Damas appelle à développer des systèmes efficaces pour dénoncer les financements individuels ou via les sociétés, les gouvernements et les services de renseignements des groupes terroristes. Ceci passe par une législation nationale et internationale, en mettant en place une procédure légale internationale pour incriminer le terrorisme takfiriste et sanctionner ses membres et ses bailleurs de fonds. De plus, une action est nécessaire pour revoir les conventions du travail médiatique et obliger les médias de s'abstenir de toute couverture des actions terroristes afin de minimiser leur impact sur les nouvelles générations.

Sanctionner le terrorisme d'Etat

La Déclaration de Damas appelle à dénoncer tout pays qui présente une quelconque aide militaire, sécuritaire ou financière à ces groupes et à assimiler son action au terrorisme d'Etat qui doit être sanctionné. Et de rappeler que la cause palestinienne était et restera la raison essentielle du conflit avec Israël – le modèle le plus dangereux du terrorisme d'Etat– considérant que l'axe de la résistance constitue la lueur d'espoir et la planche de salut aux peuples de la région, pour finir avec l'oppression, la tyrannie, l'offensive et le terrorisme takfiriste. Les participants ont décidé aussi de former un comité de suivi pour mettre en œuvre les recommandations de la Déclaration de Damas, comme prélude au lancement d'un rassemblement médiatique international sur la lutte contre le terrorisme.

Cette conférence a eu lieu dans la capitale syrienne sous le parrainage du président Bachar el-Assad. Y ont participé plus de 130 personnalités médiatiques, locales, arabes et occidentales, venues de la Russie, l'Iran, Cuba, l'Espagne, la Chine, la Turquie, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Egypte, le Liban, l'Irak, l'Algérie, le Maroc, Bahrein, la Jordanie, le Soudan, l'Arabie Saoudite, la Tunisie, Chypre, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et le Koweit.

Parmi les intervenants à la séance d'ouverture, figurent le ministre de la culture iranien Ali Jannati, le ministre syrien de l'information Imrane Zoabi, le ministre syrien des Affaires étrangères Walid Mouallem, et le secrétaire général adjoint du Hezbollah cheikh Naïm Kassem. Les participants ont débattu entre autres du rôle des médias dans l'élaboration du discours politique et dans l'aiguisement des guerres en cours, ainsi que de la formation d'une alliance internationale pour éliminer les groupes terroristes et sanctionner leurs parrains. A la fin de la conférence, les participants ont adressé une pétition au président Assad dans laquelle ils l'ont remercié pour la tenue de cet important rassemblement, et pour sa lutte infatiguable contre le terrorisme. Ils ont assuré que la Syrie demeurera la citadelle de la liberté et le modèle de l'unité nationale et de la coexsitence entre les différentes communautés.

IRAN/NUCLÉAIRE

Laurent Fabius petit télégraphiste des Israéliens ?

RADIO SHALOM, radio communautaire juive parisienne, a révélé que Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, a soumis aux Israéliens le projet d'accord international sur le nucléaire iranien et a fait droit à leurs observations acquiesçant à leurs demandes concernant les amendements à apporter à cet arrangement. «Lors d'un dîner, l'an passé à Paris, en présence de plusieurs dizaines de convives, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, nous a révélé qu'il avait personnellement soumis au ministre israélien des affaires stratégiques, Yval Steinitz, le projet d'accord sur le nucléaire iranien», a indiqué Bernard Abouaf, directeur de la rédaction de Radio Shalom dans une émission en date du 16 juillet 2015, dont le site www.madaniya.info en a achevé le décryptage vendredi 24 juillet. Laurent Fabius a acquiescé aux observations de son interlocuteur israélien, endossant leurs propositions, a-t-il poursuivi. «D'une certaine façon, Israël a été associé aux négociations et cela a rendu furieux les Américains», a ajouté le directeur de la rédaction de la station. M. Yval Steinitz, ministre des Affaires stratégiques, avait été personnellement chargé par le premier ministre Benyamin Netanyahu du suivi du «dossier Iran». Au plus fort des négociations, des informations de presse avaient fait état de la présence d'une «taupe» au Quai d'Orsay alimentant régulièrement les Israéliens sur l'état d'avancement des négociations. Les indiscrétions sur les négociations avaient conduit Américains et Iraniens à mener des négociations bilatérales directes, hors de la présence des alliés européens des États Unis à Mascate (Sultanat d'Oman). Un des grands pollueurs de la planète, équipementier d'Israël (Dimona), de l'Afrique du sud du temps de l'Apartheid, ainsi que de l'Iran impériale (consortium Eurodif), la France passe pour être la grande perdante du rééquilibrage régional. Premier ministre du temps de la co-belligérance franco iranienne contre l'Iran (1980-1989), Laurent Fabius est attendu demain 29 juillet à Téhéran pour une visite précédée de celle de deux de ses collègues des pays européens, l'Allemagne , chef de file de l'Union Européenne, et l'Italie un des concurrents les plus sérieux de la France sur les marchés du Moyen-Orient. Les révélations de Radio Shalom pourraient compliquer la tache déjà difficile de Laurent Fabius, du fait de son passif personnel sur le dossier iranien, en dépit du coup de fil de François Hollande au président iranien Hassan Rohani, destiné, selon toute vraisemblance, à baliser la voie à son ministre aux déclarations si controversées de «Jabhat an Nosra fait du bon boulot en Syrie», à son rôle d'obstruction dans les négociations sous couvert de «fermeté constructive». « Et si la ''taupe'' pro-israélienne n'était finalement que le patron même du quai d'Orsay ?'' », s'interroge-t-on ironiquement à Téhéran.

R. I.



SYRIE

Assad décrète une amnistie sous condition pour les déserteurs

LE PRÉSIDENT syrien Bachar al-Assad a décrété samedi une amnistie sous condition pour les déserteurs et ceux qui ont refusé de faire leur service militaire dans le pays en guerre, rapporte l'agence officielle Sana. C'est la deuxième fois en plus d'un an que le président Assad décrète une telle amnistie, qui s'applique à condition que les déserteurs se rendent dans un délai d'un mois s'ils sont à l'intérieur du pays et de deux mois s'ils se trouvent à l'étranger. D'après l'agence, l'amnistie concerne les articles 100 et 101 du code pénal militaire, c'est à dire uniquement les soldats ou appelés ayant fui l'armée. « Ne sont pas concernés par cette amnistie les soldats qui ont participé à des opérations militaires (contre le régime, NDLR) après leur défection ou qui ont du sang sur les mains », a expliqué une source militaire à l'AFP.

SAYYED NASRALLAH

Les tentatives des USA d'éliminer le Hezbollah échoueront

LE SECRÉTAIRE général du Hezbollah Sayed Hassan Nasrallah a dit s'attendre à un nouveau chapitre de tentatives d'éliminer la Résistance, ou du moins de l'affaiblir, de la part des Américains et des Israéliens, avec l'aide de puissances régionales et de parties locales car d'après lui, « leur seule hantise demeure l'Iran après la conclusion de l'accord nucléaire ». « Les Etats-Unis demeureront le grand Satan, avant et après l'accord, Nous sommes fiers qu'ils nous appréhendent... Parce que nous défendons notre pays, sa sécurité et sa souveraineté… Nous sommes fiers qu'Israël considère la résistance comme sa menace », a-t-il clamé lors d'une cérémonie d'hommage rendu aux 180 filles et fils des martyrs, ayant obtenu leur diplôme universitaire, organisée par la fondation Chouhadas (les martyrs) samedi dernier.

TURQUIE

Une marche contre Daesh interdite

LA «MARCHE POUR LA PAIX» contre le groupe terroriste takfiriste Etat islamique (EI, Daech) qui devait avoir lieu dimanche après-midi à Istanbul a été annulée après la décision prise par le gouverneur de la ville de l'interdire, a annoncé ce samedi le principal parti kurde de Turquie. Depuis l'attentat suicide meurtrier, attribué à l'EI, commis lundi à Suruç (sud), des manifestants défilent tous les jours dans les rues du pays pour dénoncer la politique syrienne du président Recep Tayyip Erdogan, accusé d'être complaisant voire de soutenir les terroristes. Ces rassemblements ont pour la plupart été dispersés sans ménagement par la police, à grand renfort de gaz lacrymogènes, de canons à eau et de tirs de balles en caoutchouc.

UN VACCIN ANTI-PALUDISME REÇOIT LE FEU VERT DE L'AGENCE EUROPÉENNE DU MÉDICAMENT

L'AGENCE EUROPÉENNE u médicament (EMA) a donné son feut vert vendredi à un vaccin expérimental contre le paludisme du groupe pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline (GSK). Baptisé "RTS,S" ou Mosquirix, ce vaccin expérimental le plus avancé du monde contre le paludisme est destiné aux enfants en bas âge. Avec le feu vert de l'EMA, ce médicament a franchi ainsi une des dernières étapes avant sa commercialisation, mais il faudra encore les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avant une éventuelle diffusion, notamment en Afrique. Selon une étude publiée en avril et basée sur des tests sur plusieurs années, avait montré que le "RTS,S" offrait aux jeunes enfants une protection limitée, et moindre encore pour les bébés, mais pourrait néanmoins protéger des millions de petits exposés au parasite. Malgré que son efficacité reste modeste et décroît avec le temps, les auteurs de l'étude estiment qu'actuellement ce vaccin expérimental est le plus prometteur contre le paludisme, qui tue en moyenne chaque jour 1.200 enfants en Afrique sub-saharienne.

Il vise a "à immuniser les enfants âgées entre 6 semaines et 17 mois contre le paludisme et l'hépatite B. Après des décennies de recherche sur la vaccination contre le paludisme, Mosquirix est le premier vaccin contre la maladie à être évalué par une autorité de régulation", a indiqué l'EMA, basée à Londres.

Les essais ont été effectués sur un groupe de bébés de 6 à 12 semaines et un autre de petits âgés de 5 à 17 mois, sur un échantillon total de près de 15.500 enfants de sept pays africains (Burkina Faso, Gabon, Ghana, Kenya, Malawi, Mozambique et Tanzanie).

Nick White, professeur de médecine tropicale à l'Université Mahidol à Bangkok et à Oxford a affirmé toute que c'est le seul vaccin contre la paludisme qui marche actuellement, mais il ne marche pas aussi bien qu'espéré au départ. Provoqué par le parasite Plasmodium transmis par des moustiques, le paludisme a causé la mort de 584.000 personnes dans le monde en 2013, essentiellement en Afrique, selon l'OMS. Les enfants de moins de cinq ans représentent au moins les trois quarts de ces décès.

SELON M. AMER OUAALI

Le taux de natalité a augmenté parallèlement à l'amélioration des conditions de vie des citoyens



Le taux de natalité en Algérie a augmenté parallèlement à l'amélioration des conditions de vie notamment pour ce qui est du logement et de l'emploi, a indiqué le directeur de la Population au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Amer Ouaali.

Ce taux de natalité avait connu une stagnation durant les années 1990 et le début des années 2000 vu la conjoncture qu'à traversé le pays avant un retour à la normale à la faveur du rétablissement de la sécurité et a stabilité et l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Ce taux est ainsi passé de 600.000 naissances par an durant cette période, à 1.000.000 naissances par an en 2014, a précisé M. Ouaali.

Il s'agit, selon le même responsable, d'une situation sociale "très normale", dans la mesure où ce taux de natalité est encouragé également par le mariage à un plus jeune âge notamment pour les femmes en âge de procréation et le rajeunissement de la société algérienne.

C'est une situation qui nécessite aussi, a-t-il dit, "une étude prospective sur le développement démographique en Algérie et les moyens que dispose la société algérienne".

Il a rappelé dans le même sens que la politique de planification familiale et de régulation des naissances, adoptée par le ministère durant les années 1970, avait donné ses fruits et a permis de suivre une politique nationale de la population adaptées aux moyens du pays.

Il a également rappelé que les pouvoirs publics avaient préféré alors appeler cette politique "planification familiale" au lieu de "régulation des naissances", eu égard à la nature de la famille algérienne à laquelle revient la liberté de faire des enfants.

Le même responsable a estimé par ailleurs que la dynamique de natalité dépendait aussi de plusieurs paramètres dont le niveau d'instruction des parents et le niveau de vie, ajoutant que la régulation des naissances aide à une meilleure prise en charge des enfants aussi bien pour leur bien-être que pour leur éducation et leur suivi scolaire.

Ismaïl Kenzoua élu président de la Fédération nationale des associations des sclérosés en plaques

LE DOCTEUR ISMAÏL KENZOUA a été élu, hier à Alger président de la Fédération nationale des associations des sclérosés en plaques lors d'une assemblée générale à laquelle ont pris part les représentants d'une vingtaine de wilayas,

A cette occasion, le Docteur Kenzoua a précisé que l'objectif de la création de cette fédération était la prise en charge des personnes atteintes de la sclérose en plaques.

Le spécialiste a rappelé les efforts consentis par les autorités publiques pour garantir la disponibilité du médicament aux malades, qui a-t-il dit, est très coûteux.

S'agissant du dépistage de la maladie, le spécialiste a estimé que les structures hospitalières disposaient de techniques modernes pour diagnostiquer la maladie dont les symptômes ne sont visibles qu'après l'âge de 20 ans. Il a précisé en outre que cette maladie dont les causes sont encore inconnues, touchait plus les femmes que les hommes. Le docteur Kenzoua a appelé à la mise en place d'un registre national pour assurer un bon suivi des malades sur l'ensemble du territoire national. Soulignant que quelque 1000 personnes atteintes de la sclérose en plaques ont été recensées, il a précisé que ce chiffre ne reflétait pas la réalité.

La sclérose en plaques est une affection du système nerveux central caractérisée par des zones dégénératives disséminées de façon irrégulière au sein de la substance nerveuse.

AVANT-PREMIÈRE DU CLIP WARDA

Amel Zen chante la paix

Auteure, compositeur et chanteuse, Amel Zen se présente aujourd'hui, lundi 27 juillet, dès 20h30, sur la scène pour un concert, précédé de l'avant-première de son nouveau clip Warda, à la salle Ibn Zeydoun dans le cadre du huitième Festival international de la littérature et du livre de jeunesse à Alger.



Voilà un nom – Zen – qui invite au recueillement, à l'écoute et à la réflexion sur des sujets sociaux tout en ayant l'esprit festif. Après ses succès Kan ikoulli (il me disait) ou Ainek mizanek (expression en arabe Juger par le regard), Amel Zen animera la scène Ibn Zeydoun à Alger en revisitant son répertoire, mais en offrant aussi son nouveau single Warda. Un titre mis en clip qui est présenté comme un «hymne à l'amour, à la paix et à la tolérance ; la voix d'une femme qui affirme son existence dans ce monde où être une femme est presque un péché». Etant de père auressien et de mère chenouie, la chanteuse a grandi forcément dans la diversité culturelle algérienne à Cherchell dans la région du Chenoua. Elle finira par se forger une identité musicale, qualifiant elle-même son style d'ethno-pop. Ce qui fait d'elle une artiste représentative de toute l'Algérie. Son apprentissage de la musique, elle l'entame à l'âge de dix ans à Cherchell au sein de l'association de musique andalouse El Kaissaria. En 2002, âgée alors de 17 ans, elle s'intègre à l'Orchestre régional d'Alger et à l'Orchestre national d'Algérie. Sa carrière solo passera par la première édition de Alhane wa chabab (version algérienne du X Factor) en 2007. Le vote du public lui permet de se retrouver au quart de finale. Forte aussi de sa note d'humour et d'ironie, elle s'imposera sur la scène nationale, animant plusieurs concerts, assurant nombre de collaborations et passant dans des émissions de télévision. Amel Zen vit le rêve de sa petite fille et son premier single Ma fikche eniya (tu n'es pas sincère) est pour elle est une consécration : deux prix en 2011: Féminin Apocalypse et Meilleur espoir. Puis, elle sortira, après deux ans de labeur, son premier album en mai 2013, assurant l'écriture et la composition.

R. C.

Warda de Amel Zen
Musique de Yanis Djama
Arrangements de Safy Boutella

6e FESTIVAL LOCAL DE LA POTERIE DE MAÂTKAS

Vers l'ouverture d'un musée

Après son ouverture, ce samedi 25 juillet, à Maatkas, localité située à 25 km au sud-Ouest de Tizi-Ouzou, la sixième édition du Festival culturel local de la poterie accueille près de 170 artisans.



Tout au long de l'exposition du patrimoine culturel national qu'est la poterie, les artisans dont une centaine de potiers animeront des ateliers et procéderont à la vente de leurs créations. Ouverte jusqu'au jeudi 30 juillet, cette manifestation en région de la Kabylie sera animée au CEM Ounnar-Mohamed de Maatkas. Etant à caractère culturel mais commercial aussi, cette sixième édition compte la participation de gens du métier venus de 23 wilayas d'Algérie. Elle constitue une opportunité pour la mise en évidence de l'art de la poterie, un métier ancestral qui est jusqu'à un passé récent, exclusivement féminin. Elle permet d'offrir aux participants une occasion de vendre leurs produits, selon les organisateurs comme le rapporte l'Agence presse service d'Algérie. D'après le commissaire de ce festival, Meziani Mustapha, «l'objectif visé par ce festival est de préserver le métier de la poterie et de le promouvoir en offrant aux artisans un espace de commercialisation qui va les encourager à maintenir cette activité».

Au sujet de la préservation de ce métier, un musée de la poterie est inscrit au profit de la commune de Maatkas, a rappelé le commissaire en exprimant son souhait de voir la réalisation, en plus de cette infrastructure, d'un marché de la poterie, dans cette même localité afin de permettre aux artisans de vendre leurs produits durant toute l'année. De son côté, le directeur du Tourisme et de l'artisanat a rappelé les efforts consentis par ses services pour accompagner les artisans et leur offrir des espaces de commercialisation, à travers les différents salons et manifestations artisanales organisées en collaboration avec la Chambre des métiers et de l'artisanat (CAM) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Parallèlement au marché de ce festival, des conférences suivies de débats seront animées autour de la préservation de l'artisanat traditionnel, une des facettes du patrimoine et de l'identité territoriale, des ateliers de poterie et de calligraphie et des soirées artistiques sont au également menu de cette manifestation annuelle.

R. C.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE À ALGER

Istikbal 27-50 mm de Kaci Ould Aïssa

L'artiste Kaci Ould Aïssa expose jusqu'au vendredi 07 août, au Centre culturel Mustapha-Kateb, à Alger-centre, Istikbal 27-5o mm. Un hommage sur une expérience humaine unique, vécue au sein même du camp de réfugiés sahraouis 27 février à Tindouf en Algérie, dans le cadre d'accueil de visiteurs chez l'habitant, communément appelé Istikbal. Des rencontres, des portraits et des scènes de vie y sont présentés sous forme de reportage photographique, mais aussi des sourires, des pensées, du courage, de l'engagement et de l'espoir pour un avenir meilleur, récapitulant ainsi une semaine de découverte et de partage. Dans son texte de présentation, l'auteur affirme: «Istikbal 27-5o mm n'est autre que le fruit d'un sentiment de devoir-faire que j'exprime, aujourd'hui, pour que vive à jamais la liberté d'un peuple déjà libre dans ma mémoire».

SORTIR

LIVRE
8e Festival international de littérature et du livre de jeunesse jusqu'au mercredi 29 juillet. Esplanade de Riadh El Feth, Alger. Aujourd'hui, lundi 27 juillet. Rencontres.
17h. Le passé qui revient…Avec Sylvain Prudhomme de France, Abderrahmane Yefsah d'Algérie.
18h30. Revenir au pays après le drame. Avec Ernesto Langer du Chili, Mariétou Mbaye du Sénégal, Constance Komara de Côte-d'Ivoire, Adriana Lassel d'Algérie.
Café littéraire. 17h30-20h30.
1. Nii Ayikwei Parkes (Angleterre-Ghana)
2. Olivia Burton (France), Mahi Grand (France)
3. Yahia Belaskri (Algérie/France)
4. Brahim Tazaghart (Algérie)
5. Ali Bécheur (Tunisie)
6. Abdelaziz Djellaoudji (Algérie)
Consulter : www.feliv.dz

VILLAGE
12e Festival Raconte-Arts (24-31 juillet) sous le thème «L'esprit de tajmaât réinventé». Village Iguersafene (daïra de Bouzeguene) en Kabylie. Aujourd'hui, lundi 27 juillet.
17h. Communication Quelle évolution pour la langue française ? Par Julien Barret.
18h. Table ronde Y a-t-il une place pour la littérature de graphie française en Algérie ? Avec Nadia Sebkhi, directrice de Livresq, l'auteur Hend Sadi, l'universitaire Mohamed Djebli.
21h. Documentaires : Cheihk El Hasnaoui ; Kamal Hamadi, ger inzizen de Larbi Cherif Abderrazak.
23h. Pièce théâtrale Zehrat eddar de l'association Jeunes artistes de Tunisie.

POP-FOLK
Le chanteur d'expression amazighe Ali Amrane en concert. Mercredi 29 juillet. 20h30. Ibn Zeydoun, Alger.

SOIREES
Concerts Layali Mezghana à Alger. Théâtre de verdure du complexe culturel Laadi-Flici du jeudi 30 juillet au samedi 15 août. 22h. Ouverture avec Lyes Ksentini, Samy Zerieb, Thanina.
Vendredi 31 juillet. Hassiba Amrouche, Naima Ababsa.

EXPOSITION
Machine Théographique de Liess Vergès, jusqu'au lundi 3 août. Espace La Baignoire (3, rue des Frères Oukid, Square Port Said), Alger. Radiographie d'un entrelacs géométrique (Tastîr) qui est un plan conceptuel dans l'art de l'ornementation. Une icône textuelle, une conception théologique (im)matérialiste de la création divine, une évocation infinie de l'œuvre du Grand Ordonnateur, une abstraction du réel et de l'au-delà. Diffraction du regard, l'entrelacs géométrique génère une esthétique du signe, de la quête et du dévoilement…

BIJOU
12e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie. Du jeudi 30 juillet au vendredi 7 août sous le thème «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie». Expo-vente autour de la joaillerie et conférences.

CHAABI
La chanteuse Malya Saadi et ses invités en concert. Le vendredi 7 août. Ibn Khaldoun, Alger. 21h.

ARTS
Hachemi Ameur expose Anamorphoses et certitudes jusqu'au lundi 10 août. Galerie Hocine-Asselah, Alger.

MEDITERRANEE
Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY BALL 2015 (3E JOURNÉE-GR. A) :

L'Algérie battue par l'Egypte (2-3)

LA SÉLECTION algérienne de volley-ball (messieurs) s'est inclinée difficilement devant son homologue égyptienne sur le score de 3 sets à 2 , en match comptant pour la 3e journée du Groupe A du championnat d'Afrique-2015, des Nations disputé samedi au Caire. A l'issue de cette défaite la 1re dans cette compétition, le six algérien totalisant (6 pts), termine le 1er tour à la 2e place du groupe A, derrière l'Egypte (8 pts). Le Kenya (3 pts) est 3e devant le Botswana (4e/0 pt). La formation drivée par Tizi-Oualou connaîtra son adversaire des demi-finales à l'issue de la 5e journée du groupe B, prévue demain dimanche. Les demi-finales et la finale se dérouleront respectivement mardi et jeudi. Dix pays devaient initialement prendre part à cette compétition, mais le Soudan a finalement fait faux bond. Les finalistes de la 20e édition de ce championnat d'Afrique messieurs seront directement qualifiés pour le Mondial-2015 qui se déroulera au Japon du 8 au 26 septembre prochain .

HAND/CHAMPIONNAT DU MONDE U21 GARÇONS :

Première victoire de l'Algérie face au Chili (29-22)

LA SÉLECTION algérienne des moins de 21 ans garçons de handball, a remporté sa première victoire au Mondial-2015 qui se poursuit au Brésil en battant le Chili sur le score de 29 à 22 (16-10), dimanche matin en match comptant pour la 4e journée du groupe C. Les Algériens avaient perdu leurs trois premières rencontres face à la France (26-25), l'Argentine (23-19) et le Danemark (42-18). Ils affronteront la Corée du Sud lundi. L'Algérie avait terminé à la 24e et dernière place lors du précédent championnat du monde (U-21) de 2013 organisé en Bosnie-Herzégovine, après avoir enregistré sept défaites en autant de matchs. L'Algérie prend part à la compétition mondiale de cette catégorie pour la dixième fois de son histoire.

AFROBASKET 2015 (PRÉPARATION) : L'ALGÉRIE BATTUE PAR LE MALI (60-66) EN AMICAL

LA SÉLECTION algérienne de basket-ball s'est inclinée devant son homologue malienne sur le score de (60-66), mi-temps (37-36), en match amical de préparation pour l'AfroBasket 2015, disputé samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger). C'est la deuxième confrontation amicale entre les deux équipes, après celle remportée par les Algériens (63-57), jeudi à Alger. La sélection algérienne avait entamé sa préparation pour l'AfroBasket en mai dernier à travers plusieurs stages de préparation dont le dernier s'est déroulé du 30 juin au 15 juillet à Zrece en Slovénie. L'équipe algérienne poursuivra sa préparation du 4 au 14 août, en Turquie, avec un minimum de 3 matchs amicaux au programme, contre un club du championnat de Turquie, le Mozambique et la Tunisie. Pour sa 15e participation à l'Afrobasket, l'Algérie évoluera dans le groupe D, aux côtés de la Côte d'Ivoire, du Cap-Vert et du Zimbabwe. De son côté, le Mali figure dans le Groupe C en compagnie de l'Egypte, du Cameroun, et du Gabon.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-23 / SIERRA LÉONE 0- ALGÉRIE 0 (0-2 AU MATCH ALLER)
APRÈS LEUR QUALIFICATION AU CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES U-23

Les Verts font un pas de plus vers Rio

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) s'est qualifiée logiquement samedi soir pour le 2e championnat d'Afrique de la catégorie, en faisant match nul face à la Sierra Leone (0-0) en match retour du dernier tour qualificatif, disputé au stade Mustapha-Tchaker de Blida.



Lors du match aller, disputé samedi dernier également à Blida, les Verts l'ont emporté sur le score de 2 à 0, grâce à un doublé signé Abdelhakim Amokrane. La Sierra Leone est interdite d'organiser sur son sol des rencontres officielles en raison du virus Ebola qui frappe ce pays depuis une année. Devant des gradins vides, comme ce fut le cas de la première manche, les joueurs du sélectionneur suisse Pierre-André Schurmann, ont voulu imposer leur diktat dès le début en assiégeant la cage du portier adverse Unis Koroma. A la troisième minute de jeu, l'Algérie s'est procurée la première occasion par l'entremise Gaâga qui a vu son tir légèrement passé au dessus de la transversale. Conscients du retard accusé par rapport au match aller, les joueurs de John Keister ont procédé par un jeu physique, à la limite de l'agressivité, une manière d'"impressionner" les Algériens, plus à l'aise. Manquant de lucidité en attaque, le Sierra Leone n'a pas pesé lourd sur la défense algérienne bien regroupée autour du gardien de but Salhi, peu sollicité durant la première période. A la mi-temps, la présidente de la fédération sierra léonaise Mme JOHANSEN Isha a honoré le président de la FAF Mohamed Raouraoua en lui remettant un trophée symbolique. Au retour des vestiaires, les coéquipiers du capitaine Mohamed Benkablia ont bien géré la partie devant des Sierra léonais peu inspirés offensivement. Cette qualification constituera ainsi une marche en avant pour les Algériens en vue d'une participation honorable au prochain CAN 2015, et du coup tenter de faire mieux que lors de la première édition disputée en 2011 au Maroc, qui a vu les Verts quitter sans gloire la compétition dès le premier tour avec un bilan d'une victoire (Sénégal 1-0) et deux défaites (Maroc 1-0 et Nigeria 4-1). Le prochain CAN 2015 se jouera au Sénégal du 5 au 19 décembre prochain. Un rendez-vous qualificatif aux jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro au Brésil, une épreuve planétaire auquel l'Algérie n'a pas pris part depuis 1980 à Moscou.

DÉCLARATIONS

PIERRE-ANDRÉ SCHURMANN (SÉLECTIONNEUR/ALGÉRIE) : "Tout d'abord, je dois féliciter les joueurs pour cette qualification amplement méritée pour le tournoi final, je suis fier d'eux. Nous avons abordé ce match retour avec une certaine marge suite à notre victoire à l'aller (ndlr, 2-0). L'équipe a souffert sur le plan du jeu, notamment en première période. Je retiens la qualification car il reste beaucoup de travail à accomplir. Maintenant, nous sommes en phase finale, et notre principal objectif demeure les jeux olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro que l'Algérie court derrière depuis 1980. Nous allons tout faire pour y parvenir. Un année depuis mon arrivée à la tête de la sélection, j'ai vu un groupe qui progresse davantage et qui vit bien avec des hauts et des bas".

JOHN KEISTER (SÉLECTIONNEUR/SIERRA LEONE) : "Je pense que nous avons raté la qualification lors du match aller que nous avons perdu suite à des erreurs fatales. Lors de cette seconde manche, nous avons beau essayé de renverser la vapeur, mais malheureusement ça n'a pas été le cas. Nous avons une jeune équipe qui a tout l'avenir devant elle. Mes joueurs ne sont pas à reprocher. Je remercie la fédération algérienne (FAF) et le peuple algérien pour leur hospitalité au cours de notre séjour en Algérie. J'estime que l'équipe algérienne a les moyens de faire un bon tournoi au Sénégal et arracher sa qualification pour les JO".

MOHAMED BENKHEMASSA (MILIEU DE TERRAIN/ALGÉRIE) : "Nous avons scellé notre qualification au match aller. Lors de la seconde manche, nous nous sommes contentés de gérer notre avantage et essayer de ne pas encaisser de buts. Maintenant, nous devons revoir à la hausse notre objectif en visant les JO 2016 de Rio. En ce qui me concerne, je me trouve bien au sein de cette équipe dans mon rôle de relayeur. Je reste à disposition du sélectionneur".

AYOUB ABDELAOUI (DÉFENSEUR/ALGÉRIE) : "Il s'agit d'une qualification amplement méritée que nous avons assuré lors du match aller. Désormais, nous devons bien savourer ce résultat tout en se concentrant ensuite sur notre prochain objectif à savoir les JO-2016, mais cela passera un bon visage à prochain championnat d'Afrique".

OUSSAMA DARFALOU (ATTAQUANT/ALGÉRIE) : "Nous sommes contents et heureux d'avoir assurer notre présence au prochain CAN. Ce sera un bon challenge pour nous surtout qu'il y aura au bout une éventuelle qualification aux JO de Rio qui constituent désormais notre principal but. En ce qui me concerne, je suis soulagé de renouer avec la compétition, après mon forfait au match aller à cause d'une blessure la cheville. J'ai essayé d'apporter ma touche à mon entrée en cours du jeu mais j'avais du mal à retrouver mes repères sur le terrain, d'autant que j'ai raté plusieurs séances d'entraînement durant la semaine".

MC EL EULMA : MALGRÉ SON ÉCHEC EN LIGUE DES CHAMPIONS

Chérif Hadjar maintenu à son poste d'entraineur de Babya

L'ENTRAÎNEUR DU MC EL EULMA, Cherif Hadjar, continue de bénéficier du soutien de la direction de son club malgré les trois défaites en autant de matchs concédées par "Babia" au cours de la première partie de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a assuré Tarek Zaâboub, le manager général de la formation reléguée en Ligue deux algérienne. "Hadjar a toujours notre confiance. Il a été engagé pour réaliser un objectif précis, à savoir le retour rapide de l'équipe en Ligue 1 algérienne. Nous n'accordons pas beaucoup d'importance à la compétition africaine", a déclaré Zaâboub . "Les résultats des trois matchs ne reflètent nullement la physionomie du jeu. Je pense notamment aux deux précédentes rencontres où nous avions fait jeu égal avec l'ES Sétif et l'USM Alger. Seulement, la réussite nous fait toujours défaut", a regretté le manager général de la formation des hauts plateaux. "Le plus important pour nous est que nous soyons prêts pour le championnat. L'entraîneur Hadjar, en dépit des conditions difficiles dans lesquelles il a pris en mains le groupe marquées notamment par le départ de plusieurs joueurs, est en train de réaliser du bon travail. Nous allons continuer donc à le soutenir pour revenir rapidement parmi l'élite algérienne", a poursuivi le responsable au sein du MCEE. Les Vert et Rouge accueillent l'USMA vendredi 7 août prochain dans le cadre de la 4e journée de la phase des poules. "Nous allons continuer à jouer à fond cette épreuve, même si nous sommes pratiquement éliminés", s'est engagé le même responsable.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (3E JOURNÉE DU GROUPE B) : ES SÉTIF 1 – AL MERRIKH DU SOUDAN 1

Une Entente fébrile

Contraints aux partages des points dans leur jardin du 8-Mai 45, par cette solide formation soudanaise d'El Merrikh (1 à 1), l'ES vient d'essuyer un échec au gout d'une amère défaite.



C'est le deuxième faux pas, faut-il le rappeler, concédé par la formation des hautes plaines sur la pelouse du stade du 8-Mai 45 après la défaite (1-2) face à l'USM Alger lors de la 1ère journée de cette phase de poules. Et pourtant, les poulains du Kheireddine Madoui avaient entamé la partie tambour battant en parvenant à ouvrir la marque dès la 17' par l'entremise de Malik Ziaya. Celui-ci a clôturé une belle action collective menée sur le flanc gauche par les deux nouvelles recrues de l'équipe, en l'occurrence Hachi et Chenine. Mais la joie des fans des Noirs et Blancs, nombreux au stade pour la circonstance, aura été de courte durée, puisque six minutes plus tard seulement, le Nigérian Salomon a remis les pendules à l'heure. Apres ce but égalisateur, l'équipe sétifienne s'est montrée étonnement fébrile et crispée, avec en prime un jeu décousu et approximatif, et ce contrairement aux protégés de Diego Garzitto qui se sont montrés plus sereins et mieux organisés sur le terrain en créant, de surcroit, le danger dans le périmètre sétifien. D'ailleurs, personne n'aurait crié au scandale si les deux insaisissables Bakri et Coffie avaient conclu leurs deux percées fulgurantes en première période. Les changements opérés par le coach ententiste en incorporant Benyetou (60'), Nemdil (65) et Kouriba (69') pour remplacer respectivement Younès, Chenine et Ziaya, auront été vains, car le score restera inchangé jusqu'au sifflet final du référé ghanéen Joseph Lamptey. Il est vrai que l'équipe sétifienne a été pénalisée par des absences de taille en cette soirée du samedi 25 juillet, pour ne citer que Khedairia, Belaameiri, Zerrara et Dagoulou, mais cela ne justifie en rien cette prestation pour le moins qu'on puisse dire médiocre qui a étonné plus d'un et qui a fait la joie de l'adversaire du jour. Et à défaut d'avoir l'entraîneur en chef sétifien Kheireddine Madoui au traditionnel point de presse de cette joute africaine, c'est Fares Belkhir, le préparateur physique de l'équipe qui s'est exprimé dans ce contexte devant les journalistes en affirmant en substance que « le résultat nous déçoit énormément mais, il reste encore trois rencontres et nous n'avons pas dit encore notre mot, même si nous soufrons encore du manque de coordination entre les lignes en raison d'intégration de nouveau éléments dans l'ossature. Nous tâcherons d'améliorer notre jeu dans les prochains rendez-vous et rattraper, par la même, le retard enregistré pour atteindre les demi-finales de cette prestigieuse compétition». Pour sa part le technicien franco-italien Diego, Garzitto, a tenu d'abord a rappeler que son équipe a perdu un point à l'USMA sur un but valable. On arraché un autre ici à Sétif comme nous l'avons espéré. Il nous reste trois matchs dont deux à la maison et je pense qu'avec la chaleur, qui est un atout pour nous, on va réussir le pari de prendre les trois points du prochain rendez-vous face aux Sétifiens et continuer la course pour la 2e place du groupe. Et je remercie mon groupe qui a été bon sur le plan organisation, notamment le compartiment défensif ».Ainsi, à l'issue de ce résultat, les deux clubs restent à égalité dans le groupe B de la Champions League avec quatre points, soit cinq longueurs derrière l'USMA qui en totalise neuf dans son escarcelle. Il convient de souligner enfin que l'équipe des hautes plaines compte effectuer un mini- stage au Caire avant de s'envoler à destination de la capitale soudanaise pour le match retour prévu le 9 août au stade Oum Dorman.

Dj. Gherib

ELIMINATOIRES MONDIAL 2018 (ZONE AFRIQUE - 2E TOUR)

La Tanzanie ou le Malawi comme entrée au programme des Verts

LA SÉLECTION nationale algérienne est désormais fixée sur la qualité de son premier adversaire aux éliminatoires de la coupe du monde 2018, prévu en Russie à l'issue du tirage au sort préliminaire effectué samedi à Saint-Pétersbourg (Russie). Les verts auront en effet la Tanzanie ou le Malawi comme entrée. Deux vieilles connaissances du football algérien. Loin d'être des foudres de guerre, il faudra quand même prendre au sérieux. La sélection nationale, qui a atteint pour la première fois de son histoire le second tour de la coupe du monde au Brésil en s'inclinant difficilement, mais avec les honneurs, face à l'Allemagne, est exempte du 1er tour grâce à son classement FIFA de juillet 2015. Classés au 1er rang sur le plan continental et 19e sur le plan mondial, les Fennecs version Christian Gourcuff feront leur entrée en lice directement au 2e tour en croisant le fer avec le vainqueur du match Tanzanie – Malawi, qui se jouera les 5 (aller) et 13 (retour)
octobre. Les matchs de ce deuxième tour auront lieu, pour leur part le 9 novembre pour l'aller et le 17 pour le retour. Contre le Malawi, les camarades de Brahimi et Slimani avaient, faut-il le rappeler, fait le plein de points en poule des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations, 2015 (CAN 2015), en gagnant 2-0 à Blantyre puis 3-0 à Blida. Ils gardent néanmoins en mémoire le cinglant 3-0 face à ce même Malawi, en Angola, lors de la CAN 2010. La Tanzanie, elle, a constitué un tournant dans le parcours des coéquipiers de l'ancien capitaine Madjid Bougherra. Dans la foulée d'un Mondial 2010, raté en Afrique du Sud, l'Algérie affronte la Tanzanie pour le compte de la 1re journée des qualifications à la CAN 2012. Le tirage effectué par l'ex-star des Lions Indomptables Samuel Etto Junior a, en revanche, fait sortir un match choc, à savoir Angola-Afrique du Sud, lors du 2e tour des qualifications pour la coupe du monde 2018, qui va écarter prématurément un sérieux prétendant à l'un des cinq billets pour la Russie. Deux autres rencontres méritent toutes les attentions : Soudan - Zambie et Maroc - Guinée Equatoriale, cette dernière étant demi-finaliste de la dernière coupe d'Afrique des nations 2015 organisée à domicile. Les vainqueurs de cette deuxième série de duels accèderont au dernier
tour décisif. Ils y seront réparties en cinq groupes de quatre, disputés selon
une formule de championnat en matchs allers-retours. Les nations qui termineront en tête de chaque groupe seront qualifiées pour la Russie 2018.

S. S.

LE MALGACHE AMADA NOUVELLE RECRUE DE L'ES SÉTIF

LE MILIEU de terrain malgache de l'USM El Harrach, Ibrahim Amada (24 ans), a signé pour deux ans à l'ES Sétif.Le joueur formé à l'académie Jean Marc Guillou effectuait des essais au RC Lens depuis quelques jours mais n'a finalement pas été retenu. En fin de contrat avec l'USM El Harrach où il évolue depuis 2012, le joueur était convoité entre autres par le Mouloudia d'Alger mais il opté finalement pour le champion d'Algérie avec qui il pourra disputer les prochains matches de Ligue des Champions. Milieu de terrain récupérateur, ce joueur très technique à une registre assez large qui peut lui permettre d'évoluer à plusieurs postes.

ELIMINATOIRES MONDIAL-2016 FÉMININ U-20 :

L'Algérie éliminée par le Burkina Faso

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 20 ans filles (U-20) a été éliminée de la course à la qualification au Mondial-2016, après son nul samedi à Ouagadougou contre le Burkina Faso (1-1), lors du match retour du 2e tour des éliminatoires. Les joueuses d'Azeddine Chih avaient hypothéqué leurs chances à l'aller en s'inclinant il y a une quinzaine de jours au stade Omar-Hamadi de Bologhine sur le score de 2 à 1. Le Burkina Faso, qui a sorti au précédent tour Djibouti, recevra le vainqueur de la rencontre Ethiopie-Cameroun (25, 26 ou 27 septembre 2015) en match aller du 3e tour, tandis que la manche retour est prévue entre le 9 et le 11 octobre prochain. La phase finale de la coupe du monde-2016 féminine des moins de 20 ans aura lieu en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

LYON ET ZEFFANE CORRIGÉS PAR LES GUNNERS D'ARSENAL

Titularisé pour la première fois cette saison avec Lyon, l'arrière droit algérien Mehdi Zeffane a subit la lourde défaite de son club à Arsenal 6-0 lors de l'Emirates Cup. L'Olympique Lyonnais s'est pris la foudre avec 4 buts encaissés en moins de 10 minutes. Après un premier de la tête par Giroud, ce sont ensuite trois contres fulgurants dont les deux derniers du côté de Zeffane qui est souvent placé haut qui a du mal a revenir sur Iwobi (35′) avant d'être fixé par Ozil qui trouve Ramsey pour le quatrième (38′).Bien qu'il est sauvé un but dans les minutes qui suivent, il se fait encore prendre sur le cinquième but comme toute la défense et laisse son côté pour Ozil qui marque (62′). Un dernier contre suite à une offensive de Zeffane donnera un coup-franc que Cazorla transforme (85′).

DOUBLÉ DE NABIL GHILAS CONTRE ZWOLLE (PAYS BAS)

L'ATTAQUANT algérien de Levante, Nabil Ghilas a inscrit un doublé en amical contre les hollandais de Zwolle avant hier. L'équipe espagnole de Liga qui se prépare toujours aux Pays Bas a battu PEC Zwolle, 6e du dernier championnat d'Eredivisie sur le score de 1-3.C'est l'algérien qui a inscrit les deux premiers buts aux 37e et 48e minutes, à chaque fois en grillant la politesse aux défenseurs pour se retrouver en un contre avec le gardien et marquer. Il a cédé sa place à la 62e minute de jeu. C'est son troisième but en trois matchs de préparation.

Debout, deux heures après une opération de la hanche



DEUX HEURES à peine après son opération de prothèse totale de hanche, M. B. est debout, sans canne ni béquille. Il a bénéficié de la méthode danoise de récupération rapide après chirurgie (Rrac), encore balbutiante en France, mais « prometteuse » et probable source d'économies.Vêtu d'un short et d'un t-shirt, ses tennis au pied du lit, ce quinquagénaire semble prêt à faire du sport. Mais si le corps fonctionne, l'esprit est encore « un peu ensuqué » par l'anesthésie, avertit le Docteur Moulay Méziane, qui vient de l'opérer à la clinique Claude-Bernard d'Ermont (Val-d'Oise), en région parisienne.
« Il y a encore quelques années, le patient se levait au bout de dix jours »
« Ca va ? » lui demande le chirurgien. Après un blanc de quelques secondes, M. B. répond d'une voix assurée : « Oui, très bien. J'attends la visite du kiné pour rentrer chez moi ». Deux infirmiers, restés près du patient, sourient. « Il y a encore quelques années, après une prothèse de hanche, le patient se levait au bout de dix jours, maintenant c'est deux heures », souligne l'un d'eux. C'est tout l'enjeu de la récupération rapide : en position verticale, le patient devient « acteur de sa guérison », souligne le Dr Karem Slim, président de l'association Grace (Groupe francophone de réhabilitation améliorée) et chirurgien au CHU de Clermont-Ferrand, qui applique la méthode depuis 2007.

UNE VOYANTE REMPLACE 50.000 EUROS DE BIJOUX PAR... DU SUCRE



ON NE LUI AVAIT pas prédit cela… Une habitante de Chelles (Seine-et-Marne) a porté plainte contre une voyante qu'elle accuse de lui avoir volé 50.000 euros de bijoux en leur substituant des… morceaux de sucre !
La police a reçu la plaignante jeudi, au lendemain du mauvais tour que la diseuse de bonne aventure - une femme âgée d'une cinquantaine d'années issue de la communauté des gens du voyage d'après elle - lui aurait joué. Toujours selon les déclarations de la présumée victime, âgée elle de 28 ans, cette voyante l'aurait convaincue qu'elle était entourée de mauvaises ondes et qu'il lui fallait placer tous ses bijoux dans une taie d'oreiller afin qu'elle les exorcise.
« Elle a profité de sa séance d'exorcisme à domicile pour remplacer les bijoux par des morceaux de sucre », a-t-elle expliqué aux enquêteurs. La jeune femme ne s'est rendu compte de la supercherie qu'une fois rentrée chez elle, après avoir déposé la voyante à la gare…

IL REÇOIT UNE CARTE DE FÊTE DES PÈRES VINGT ANS APRÈS LA MORT DE SON FILS



« **PAPA,** nous ne nous sommes pas parlé depuis un petit moment. Je vais bien et je suis très heureux à Richmond. J'aimerais avoir de tes nouvelles. Bonne fête des pères. Je t'aime, Duane »

La carte de fête des pères qu'a reçu, quelques jours après le 21 juin, Duane Shrock, un Américain de 87 ans, a de quoi faire plaisir. Malheureusement, elle arrive vingt-six ans trop tard. Son fils l'avait expédié en 1989, mais les nombreux déménagements du père ont fait que la carte a mis des années à arriver au destinataire, rapporte une station locale du réseau ABC.
Or, entre-temps, son fils est mort, en 1995, victime du sida. Il avait 45 ans seulement. Les deux hommes ne se parlaient plus beaucoup alors, Duane Rock admettant mal qu'il soit homosexuel. Voilà pourquoi ce courrier reçu revêt un sens particulier. « J'ai encore la larme à l'œil quand j'y pense, raconte Duane. Je me demandais s'il allait faire la paix avec Dieu, car je voulais le voir au paradis. » Duane Rock voit dans cette carte un signe que son fils est aujourd'hui heureux là où il se trouve.

Quand Facebook réunit une mère et son fils, 15 ans après



INTENSE ÉMOTION, sur la chaîne NBC, voici quelques jours. La télévision américaine a raconté les retrouvailles d'une mère et de son fils, après quinze années de recherches infructueuses. La Californienne Hope Holland a expliqué que son garçon lui avait été enlevé par son père, vivant au Mexique, en 1999, alors qu'il n'était âgé que de 3 ans. La bien prénommée mère de famille a livré aux caméras son incroyable histoire : elle a reconnu Jonathan, son enfant, désormais âgé de 18 ans, sur une vieille photo, en surfant simplement sur Facebook…
Lorsqu'elle a reconnu son fils sur l'un de ces anciens clichés qu'il avait postés, Hope Holland a immédiatement établi le contact, rompu toutes ces années. Son premier échange téléphonique a duré près d'une heure et demi : elle avait fait quatre ans d'espagnol pour pouvoir parler à Jonathan, qui a suivi toute sa scolarité au Mexique. Lui aussi, avait bon espoir de retrouver un jour sa mère : c'est d'ailleurs pour cette raison qu'il avait publié des vieilles photos de lui et de son frère Jacob sur le réseau social. Pour que Hope Holland finisse par tomber dessus…

Le saviez-vous

LES JAPONAIS ONT VOTÉ POUR LES RĀMEN COMME LEUR MEILLEURE INVENTION DU 20EME SIÈCLE !



Les rāmen sont l'un des plats les plus connus non seulement au Japon mais à travers le monde. Ce mets qui est composé de nouilles, de bouillant de poisson ou de viande à la sauce soja ou au miso, d'herbes et de légumes, est facile à cuisiner, pas cher et surtout savoureux.
Bien que les origines de ce mets demeurent inconnues, les japonais le considèrent comme une de leurs créations, et pas n'importe laquelle, en effet, selon l'Institut de recherche de Fuji, les japonais considèrent les rāmen comme leur meilleure invention du 20eme siècle. Le karaoké est 2eme au classement des meilleurs inventions japonaises selon le vote des nippons, vient ensuite le Walkman qui a précédé les lecteurs MP3 et qui a été créé par Sony en 1979.

UNE ORQUE ÉCHOUÉE SAUVÉE PAR DES PASSANTS



UNE OPÉRATION minutieuse. Ce mercredi, une orque venue chasser des phoques s'est retrouvée prise au piège par la marée descendante et est restée coincée dans les rochers, à Hartley Bay dans la région de la côte nord de la Colombie-Britannique. Des passants puis des sauveteurs ont alors agi pendant huit heures pour éviter que sa peau ne se dessèche, relate Radio Canada. Couvertures, draps mouillés et seaux d'eau ont en effet permis aux sauveteurs de garder cette orque femelle au frais durant toute la journée. « Lui verser de l'eau régulièrement était la seule chose à faire », explique à la radio, Hermann Meuter, cofondateur du Cetacean Lab.
« On pouvait l'entendre pleurer très souvent, ça nous brisait le cœur. Puis la marée est revenue et ce sont des cris de joie qui l'ont accompagnée lorsqu'elle a réussi à se libérer des rochers », raconte Hermann Meuter, encore sous le coup de l'émotion. « Ça lui a pris environ 45 minutes pour se dégager, une fois que l'eau était revenue, nous avons pris nos distances à ce moment-là », précise-t-il.
Selon Radio Canada, le groupe de scientifiques, aidés par des membres du World Wildlife Fund et de Git G'at Guardians de Hartley Bay, s'est relayé du petit matin jusqu'à environ 16 h. Le cétacé a ensuite pu retrouver son groupe qui se trouvait tout près des côtes.

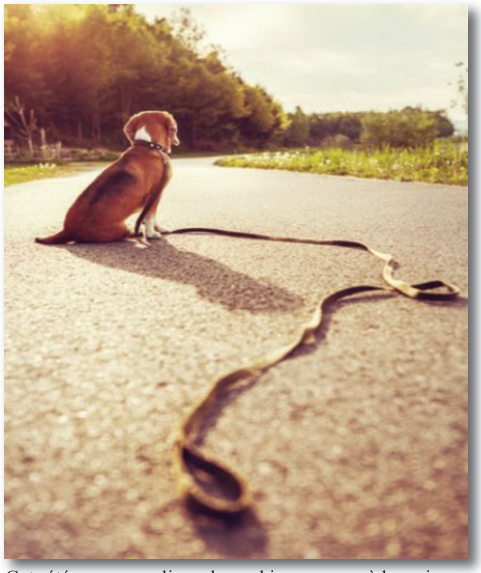
La nouvelle Samsung Galaxy Tab S2 défie l'iPad

En attendant la sortie par Apple d'un nouvel iPad à l'automne, Samsung présente sa nouvelle référence haut de gamme en matière de tablette, la Galaxy Tab S2, qui sera disponible dans le commerce fin août 2015.



Cette nouvelle gamme, qui succédera à l'actuelle Galaxy Tab S, se compose de deux modèles dotés d'écrans Super AMOLED de 8 et de 9,7 pouces (2.048x1.536 pixels) concurrençant donc directement les iPad mini 3 et Air 2. Elles se présentent d'ailleurs comme plus fines que leurs concurrentes américaines avec seulement 5,6mm d'épaisseur.
Elles se dotent notamment d'un nouveau lecteur d'empreintes digitales, embarquent un puissant processeur huit coeurs et 3 Go de RAM.
Selon le site SamMobile, la version 8 pouces devrait être commercialisée à partir de 399 euros (469 euros en 4G) et la 9,7 pouces dès 499 euros (569 euros en 4G).

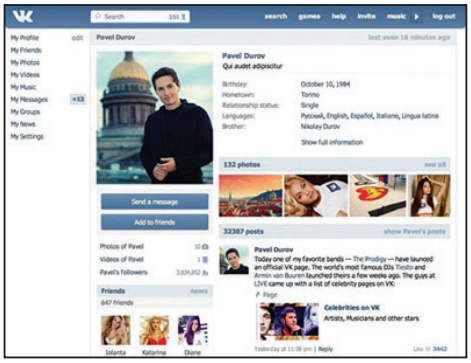
Chiens et chats sous surveillance avec des objets connectés



GANDHI est un adorable labrador noir mais il est fugueur ! Sa maîtresse Alienor a trouvé la solution : un collier GPS pour le pister via une application mobile dès qu'il s'échappe de la maison ou en promenade.
Le collier GPS permet de localiser son animal à distance et de voir les parcours qu'il a effectués.
"J'ai acheté ce collier GPS, il y a trois mois car j'ai récupéré plusieurs fois Gandhi à la gendarmerie. Il a même manqué de se faire écraser sur la voie ferrée", raconte Alienor Rolland qui vit à la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) à l'orée d'un bois.
"Quand il se sauve, la balise m'alerte par un sms sur mon portable. La boussole m'indique sa position et je n'ai plus qu'à aller le chercher", explique la jeune femme pour qui "les promenades sont désormais plus sereines !"
Cet été sur son lieu de vacances, elle définira une zone de sécurité pour son chien, comme à la maison.
Certains colliers, comme MyCompanion, permettent aussi de contrôler l'activité physique du chien : distance parcourue et calories brûlées, grâce à des graphiques sur une application mobile.
Sur son site animalier Wamiz Adrien Ducousset met en ligne une dizaine de fabricants d'objets connectés de ce type pour chiens et chats à dispositions des internautes.
"Aujourd'hui, sur le marché français, il n'y a que deux produits, le GPS et la caméra de surveillance mais des nouveautés sur ce créneau devraient arriver dans les mois ou années à venir", estime-t-il car "l'homme est très attaché à sa bête, il veille à son bien-être et a du mal à rester éloigné de lui".
Les caméras à domicile sont connectées par wifi. On peut voir ce que fait le chien ou le chat en notre absence et certains modèles permettent même de parler à sa bête à distance.

LE RÉSEAU SOCIAL RUSSE VK SE LANCE DANS LE PARTAGE DE PHOTOS

LE RÉSEAU SOCIAL préféré des Russes, VK, a lancé une application mobile de partage de photographies, s'attaquant de front à son rival américain Facebook, dont le service Instagram est très prisé en Russie.
Snapster, disponible depuis le week-end pour les téléphones Apple et fonctionnant sous le système Android de Google, permet comme Instagram de partager avec ses contacts des photos préalablement retouchées avec des filtres prédéfinis ou personnalisables.
Il offre en outre notamment la possibilité d'envoyer des images qui s'autodétruisent au bout d'une durée prédéterminée et permet d'intégrer directement les photos et ses commentaires sur un compte VK.
Surnommé souvent "Facebook russe", VK, créé en 2006 sous le nom Vkontakte ("en contact") par le jeune génie de l'internet russe Pavel Dourov, devance largement dans l'ex-URSS son concurrent américain avec plus de 100 millions d'utilisateurs.
En revanche, il ne disposait pas de service de photographie et s'était laissé distancer sur ce terrain par Instagram, qui a gagné très vite une popularité considérable en Russie en surfant sur la mode des "selfies". Elle était ainsi classée sixième application mobile en Russie, selon une étude réalisée au début de l'année par l'institut TNS, loin devant Facebook (11e) qui a acheté Instagram en 2012 pour 715 millions de dollars.



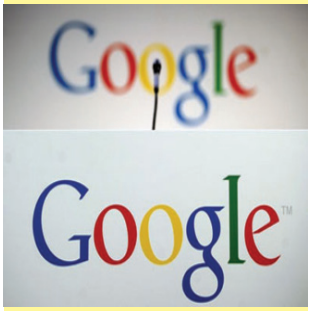
"Il s'agit du premier service pour mobiles de VKontakte qui fonctionne indépendamment du réseau social, tout en étant intégré de manière étroite", a souligné le directeur d'exploitation Andreï Rogozov, cité lundi dans le journal Vedomosti. "Nous créons ainsi un nouveau projet global qui n'est pas limité au seul public du site", a-t-il ajouté.

AVANT MÊME SA SORTIE, MICROSOFT FIXE LA DATE DE FIN DE MAINTENANCE DE WINDOWS 10



MICROSOFT annonce que son futur système d'exploitation Windows 10 bénéficiera de 5 ans de support principal, jusqu'au 13 octobre 2020, puis de 5 autres années s'assistance étendue, qui prendra fin le 14 octobre 2025.
Windows 10 sera proposé dans 190 pays et en 110 langues à partir du 29 juillet 2015. Pour la première fois, ce système d'exploitation sera offert pendant un an comme une mise à jour gratuite pour les utilisateurs de Windows 7 et Windows 8.1. Pour les autres, des versions payantes seront proposées au téléchargement ou via des clés USB.
À noter que Windows 7 et Windows 8 deviendront quant à eux obsolètes respectivement les 14 janvier 2020 et 10 janvier 2023.

GOOGLE AJOUTE UNE OPTION D'"ACHAT" AUX RÉSULTATS DE RECHERCHE



GOOGLE, qui nourrit des ambitions dans le commerce en ligne, a ajouté un bouton "Buy" (acheter) à côté des résultats de recherche sur des produits, permettant aux utilisateurs de smartphones de procéder à des achats en ligne sans passer par des distributeurs comme Amazon.
Les clients qui cliquent sur ce bouton sont redirigés vers une page de produits de Google, où ils peuvent personnaliser leurs commandes et choisir une méthode de livraison avant la finalisation de l'achat.
"Bien que nous n'en soyons qu'au début, avec un nombre limité de détaillants, les +Achats sur Google+ sont une étape importante vers la conversion des détaillants au mobile pour gagner des clients", a expliqué le vice-président de Google chargé du commerce de produits, Jonathan Alferness, sur le site du groupe.
Jusqu'à présent, les clients qui cliquaient sur la section "Google Shopping" ou "Shop on Google" étaient souvent redirigés vers le site d'un détaillant de type Amazon ou bien un indépendant.
Le groupe américain répond ainsi à une tendance croissante des consommateurs à utiliser leur smartphone pour rechercher des commerces de proximité, et s'immisce dans le secteur du commerce en ligne.

Questions ? Réponses !

LE CLOU DE GIROFLE SOULAGE-T-IL LE MAL DE DENTS ?



Le clou de girofle est l'alternative naturelle la plus utilisée pour calmer les maux de dents. Mais à quoi tient le pouvoir apaisant de cette plante habituellement employée pour relever la saveur des plats d'hiver ?
Originaire de Chine, le clou de girofle est un remède reconnu comme efficace dans les soins des maux de dents par l'ESCOP (European Scientific Cooperative on Phytotherapy), autorité scientifique de référence européenne dans les domaines de la phytothérapie et de l'aromathérapie. Il est surtout recommandé chez les adultes et les adolescents. Chez les petits, mieux vaut privilégier la guimauve, plus douce pour les bouches sensibles.

Le clou de girofle, riche en eugénol

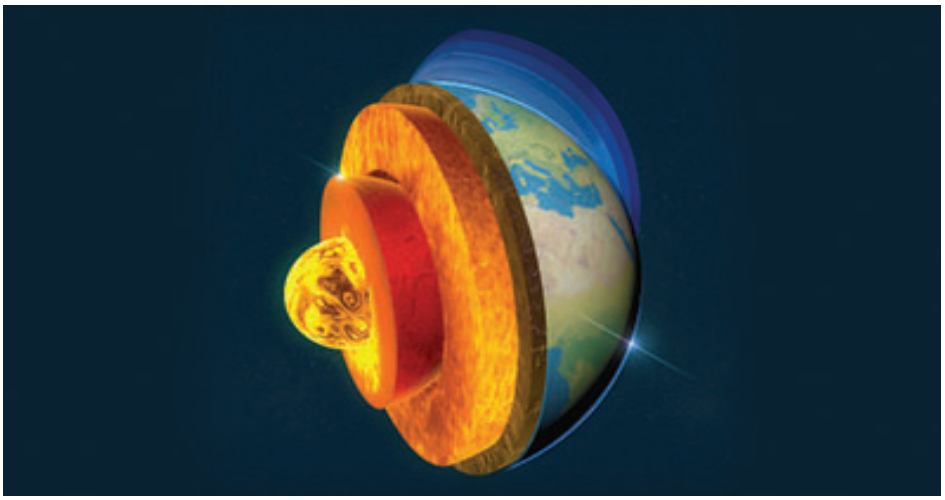
Le clou de girofle est riche en eugénol, composant naturel actif dans l'élimination des bactéries. Il a aussi le pouvoir d'atténuer la sensibilité dentaire. Son efficacité est telle que cette molécule entre dans la composition de la plupart des bains de bouche prescrits pour soigner une affection buccale.

Le clou de girofle, antiseptique et analgésique

Tout comme le gingembre, les graines de sésame, le piment rouge ou encore l'argile, l'effet du clou de girofle est immédiat pour atténuer les douleurs dentaires. Il est antiseptique et analgésique. Il suffit de coincer un morceau entre deux dents et de mordre dedans pour que le principe actif fasse son effet. Il existe aussi des huiles essentielles à base de clou de girofle. Pour une application précise, utilisez un coton-tige, imprégnez-le et humectez doucement la zone douloureuse. Si les douleurs persistent, une prise en charge médicale peut s'avérer nécessaire : consultez votre dentiste au plus vite.

Le noyau terrestre est riche en soufre

Des chercheurs ont montré que le noyau terrestre contenait du soufre. Pour le montrer, ils ont suivi la piste du cuivre.



Le noyau terrestre est un défi pour les géologues. Situé 2 900 kilomètres sous la surface, cette région est inaccessible et aucun échantillon ne permet d'en étudier la composition. Or celle-ci pose question. Le noyau est constitué de fer et de nickel, mais d'après de nombreuses mesures, il est trop léger pour ne contenir que cela. Des éléments plus légers, tels le carbone, le silicium, l'oxygène et le soufre, entrent probablement dans sa composition. Pour la première fois, des géologues de l'Institut de physique du globe de Paris, de l'université Washington de Saint Louis et de l'université du Maryland, aux États-Unis, ont apporté la preuve que du soufre était présent dans le noyau et représenterait environ 0,5% de sa masse.
Comment Paul Savage, Frédéric Moynier, Julien Siebert, James Badro et leurs collègues ont-ils procédé ? Ils ont comparé la composition chimique du manteau et de la croûte terrestre à celle des astéroïdes. L'aggrégation de ces petits corps célestes est en effet à l'origine de la formation de la Terre il y a plus de 4 milliards d'années, et leur composition doit être comparable à celle notre planète avant la séparation du noyau et du manteau. En analysant les différences de composition entre les échantillons de manteau, de croûte et d'astéroïdes, les chercheurs ont pu déterminer quels éléments ont migré vers le noyau lors de sa formation.
Mais la piste est loin d'être aussi directe ! Le soufre est un élément assez volatil ; il se retrouve facilement à l'état gazeux et a donc pu s'échapper du manteau vers l'espace après la formation du noyau. En outre, des bombardements de météorites ont pu apporter du soufre dans le manteau appauvri en cet élément. La mesure du soufre dans le manteau n'est donc pas fiable.
Pour suivre la part du soufre qui a migré vers le noyau, les chercheurs ont donc traqué un autre élément : le cuivre. Celui-ci est moins volatil et sa proportion n'a pas été trop perturbée par des bombardements postérieurs à la formation du noyau. Mais surtout, le cuivre est chalcophile, c'est-à-dire qu'il s'associe facilement au soufre et a donc accompagné celui-ci lors de sa migration dans le noyau. L'idée est que lors de la cristallisation du manteau, un liquide sulfuré riche en isotopes légers du cuivre, plus lourd que le reste du manteau, a coulé vers le noyau. Le manteau devrait ainsi présenter un déficit en isotopes légers du cuivre par rapport aux astéroïdes.
Paul Savage, Frédéric Moynier et leurs collègues ont analysé 88 échantillons de lave mantellique et de météorites pour déterminer leur composition isotopique en cuivre. Ils ont mis en évidence une différence de rapports isotopiques (65Cu et 63Cu) de 0,025 % entre le manteau et les météorites, qui s'explique par la migration d'une partie du cuivre vers le noyau, et avec lui du soufre. Avec de simples bilans de masse, les chercheurs ont déduit la quantité de cuivre qui a migré dans le noyau : environ 60 % du cuivre terrestre se trouve dans cette région, mais comme cet élément est peu abondant, cela représente moins de 0,05 % de sa masse. Ils en ont tiré la part du soufre : selon leur estimation, il y aurait ainsi 8,5 x 1018 tonnes de soufre dans le noyau, représentant 0,5 % de la masse de celui-ci. Soit tout de même l'équivalent de 10 % de la masse de la

Un poisson au sang chaud

L'OPAH est capable de maintenir une température corporelle plus élevée que celle de l'eau, un avantage pour se déplacer rapidement en eaux profondes.
À plusieurs dizaines de mètres sous la surface de l'océan, l'eau est froide. Le métabolisme des poissons qui y vivent est ralenti, si bien qu'ils nagent plus lentement. Le lampris royal, aussi nommé l'opah ou encore le lampris lune (lampris guttatus), fait pourtant exception à la règle. Ce poisson qui peut atteindre deux mètres de long et que l'on trouve dans de nombreux océans du globe est vif, se déplace lestement, réagit rapidement et repère avec efficacité ses proies. Comment y parvient-il ? Nicholas Wegner, de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), et ses collègues ont découvert que le lampris



royal est capable de maintenir une température corporelle trois à six degrés au dessus de la température de l'eau. C'est le premier poisson connu « à sang chaud ». D'autres poissons, notamment des prédateurs, sont connus pour réchauffer localement certaines parties de leur corps. Les thons et les requins augmentent ainsi la température de leurs muscles afin de se déplacer plus vite pour chasser. Mais leurs organes internes restent à température ambiante. Leur cœur se refroidit et bat plus lentement, ce qui les oblige à terme à remonter vers des eaux plus chaudes.
À l'inverse, l'opah est endotherme, comme les oiseaux et les mammifères. Il produit de la chaleur en agitant en permanence ses nageoires pectorales, qui ressemblent à des ailes. Son sang réchauffé est alors distribué à travers tout son corps et le sang oxygéné dans les branchies est rapidement réchauffé grâce à réseau de veines agissant comme un échangeur thermique. Des couches de graisses permettent aussi de conserver cette chaleur.

La 6e extinction massive du vivant a déjà bien commencé

Cela ne fait maintenant plus aucun doute : nos sociétés détruisent littéralement notre support de vie au point que nous sommes la cause de la 6e exictinction massive qu'ait connu la Terre. Selon les dernières estimations d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français, ce ne serait pas 1,3 % mais 7 % de la biodiversité terrestre qui aurait disparu, soit environ 130 000 des espèces déjà connues. Une tendance inquiétante qui devrait s'aggraver.



Actuellement, la perte de biodiversité et les changements dans l'environnement qui y sont liés sont plus rapides qu'à aucune période de l'histoire de l'humanité. De nombreuses populations animales et végétales sont en déclin, que ce soit en termes de nombre d'individus, d'étendue géographique, ou les deux. Si la disparition d'espèces fait partie du cours naturel de l'histoire de la Terre, l'activité humaine en a accéléré le rythme d'extinction : il est actuellement au moins 100 à 200 fois supérieur au rythme naturel d'extinction.

Une équipe pluridisciplinaire de chercheurs français, notamment de l'Institut de Systématique, Évolution et Biodiversité (Muséum national d'Histoire naturelle/CNRS/UPMC/EPHE), du Centre des sciences de la conservation (Muséum national d'Histoire naturelle/CNRS/UPMC) et de l'université d'Hawaï, ont procédé à une nouvelle évaluation de la perte de biodiversité.

En utilisant deux approches, l'une fondée sur les avis d'experts naturalistes et l'autre issue des mathématiques probabilistes, ces chercheurs ont travaillé sur un échantillon d'espèces d'invertébrés et ont extrapolé leurs résultats à l'ensemble de la biodiversité terrestre. Leur étude offre un nouveau regard sur la mesure de la crise de la biodiversité, jusqu'ici focalisée sur les vertébrés, et en particulier les mammifères et les oiseaux.

Comment estimer l'ampleur de la 6e extinction de masse ?

La célèbre Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dresse chaque année la liste "officielle" des espèces éteintes ou en danger d'extinction. Elle recense environ 1 000 espèces de plantes et d'animaux, éteintes au cours des quatre derniers siècles alors que dans le même temps les biologistes découvrent et décrivent en moyenne 18 000 nouvelles espèces par an, qui s'ajoutent aux 8,7 millions déjà connues. Ce décalage entre les 1 000 espèces recensées par l'UICN et les millions d'espèces existantes s'explique aisément. La mesure de la crise se base essentiellement sur les vertébrés supérieurs (oiseaux, mammifères), pour lesquels les biologistes disposent de données robustes mais qui concentrent aussi l'essentiel des efforts de conservation.

Si la Liste rouge recense "seulement" 1,3% d'extinctions chez les mammifères et les oiseaux, cela s'explique aussi grâce au succès des actions de conservation : créations de réserves et aires protégées, plans de reproduction en captivité dont bénéficient la plupart des oiseaux et bon nombre de mammifères. Au contraire, les invertébrés, qui constituent le plus gros bataillon de la biodiversité (70% des espèces connues, la plupart petites et rares, difficiles à échantillonner et à identifier), souffrent à la fois d'un déficit de connaissances et d'un déficit d'attention en termes de stratégies de conservation.

Face à ce constat, une équipe de recherche pluridisciplinaire (systématique, biologie de la conservation, mathématique et bioinformatique) a remis en question les données sur lesquelles s'appuie la mesure de la Sixième Extinction massive de la biodiversité en s'intéressant spécifiquement aux invertébrés. Ces chercheurs ont choisi comme modèle un groupe d'invertébrés pouvant paraître peu charismatiques : les mollusques terrestres (escargots et limaces). Sur 200 espèces tirées au sort et réparties dans le monde entier, les chercheurs ont demandé à 35 experts du monde entier d'évaluer si elles étaient éteintes, encore vivantes ou s'ils ne pouvaient pas se prononcer.

En parallèle, toutes les informations existantes depuis deux siècles sur ces 200 espèces ont été rassemblées : données bibliographiques, mais aussi données issues de collections de plusieurs Muséums d'histoire naturelle, données d'amateurs et de collectionneurs, habituellement non utilisées pour construire ce genre de scénarii. Ces données ont alimenté un modèle de mathématique probabiliste pour mesurer les risques d'extinction de chacune des espèces.

Les résultats des deux approches, avis d'expert et modèle mathématique, totalement indépendants, sont remarquablement concordants. Extrapolés aux autres compartiments de la biodiversité, ces résultats permettent donc d'estimer que nous aurions déjà perdu, non pas 1,3 mais 7% de la biodiversité terrestre de la planète.

En 2050, 25 à 50 % des espèces auront disparu

L'extinction actuelle, provoquée par l'impact des activités humaines sur les milieux, est comparable à une crise biologique majeure puisque d'ici à 2050, on considère que 25 à 50 % des espèces auront disparu. Malheureusement, ces dommages graves sur la biodiversité seront irréversibles à notre échelle. En effet, plusieurs millions d'années sont nécessaires pour recouvrir une diversité biologique suite à une extinction massive.

Les conséquences seront graves pour l'équilibre des écosystèmes et pour les ressources dont nous avons et aurons besoin pour survivre. Un exemple, parmi d'autres, des services rendus par la biodiversité est celui d'une pandémie émergente que nous ne pourrions endiguer tout simplement parce que nous aurions détruit, sans le savoir, une espèce capable d'en synthétiser l'antidote.

Les concentrations de gaz à effet de serre en 2014 ont atteint des records

LA TENEUR de l'atmosphère en gaz à effet de serre a atteint des records en 2014, de même que les températures annuelles dans de nombreuses régions, ont rapporté le 16 juillet, des chercheurs du monde entier.

« Le dioxyde de carbone, le méthane et le protoxyde d'azote, qui sont les principaux gaz émis dans l'atmosphère, ont atteint des records de concentration dans l'atmosphère pour l'année 2014 », précise le rapport de ces chercheurs sur l'État du climat (State of the Climate), publié par l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). « L'Europe a connu son année la plus chaude et de loin, avec une vingtaine de pays qui ont battu de précédents records, ajoute le rapport. Beaucoup de pays en Asie ont connu des températures annuelles parmi les dix plus chaudes. L'Afrique a recensé des températures supérieures à la moyenne sur la majorité du continent, l'Australie a battu un record de températures pour la troisième fois, après un sommet en 2013. »



En Amérique latine, le Mexique a connu son année la plus chaude tandis que l'Argentine et l'Uruguay ont atteint pour la deuxième fois des sommets de températures. Exception en matière de température, la région Est de l'Amérique du Nord est la seule zone dans le monde à avoir connu l'an dernier des températures inférieures à la moyenne.

Hausse record du niveau des océans et de leurs températures

Les océans eux aussi ont connu l'an dernier des records de températures tandis que le niveau de la mer a atteint son plus haut niveau : « suite au réchauffement des océans et à la fonte des glaces », il a atteint un record en 2014, en hausse de 6,7 cm par rapport à la moyenne de 1993, quand a commencé la mesure par satellites du niveau des océans.

Au total, 413 scientifiques de 58 pays ont contribué à ce rapport, basé sur des données collectées par les postes de surveillance de l'environnement et publié dans le Bulletin of the American Meteorological Society.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

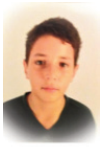
Félicitations



Félicitations
Toute la famille Guissous, le papa Omar et la maman, ainsi que la grand-mère Aïcha et surtout Amtou Fouzia félicitent leur fils, petit-fils et neveu Mohamed Seddik Guissous pour sa réussite à l'examen de 5e et lui souhaitent un brillant avenir et beaucoup de succès dans ses études incha'Allah.

Bravo Mohamed !

Félicitations



Pour sa réussite à l'examen de 5e, son papa Ismail et sa maman ainsi que sa grand-mère Aïcha et khaltou Fouzia félicitent Selmane Mohamed Islam Eddine et lui souhaitent le meilleur avenir plein de succès dans ses études incha'Allah.

Bravo !

Félicitations



Grand bravo! Pour Salah Eddine Guissous qui a réussi au baccalauréat 2015. Toute la famille, ton papa Lakhdar et ta maman ainsi que ta grand-mère Aïcha se joint à Amtou Fouzia pour te féliciter et te souhaiter beaucoup d'autres succès dans ta vie. incha'Allah.

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.
Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Terrain

Vends un terrain agricole, bien plat, 2 811 m², au lieu-dit Tarha Das Ouvarnou Taguersift, Freha - T.O - avec établissement d'un certificat de possession 2 100 DA m².

Tél. (0550) 65.04.02

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

astuces pour bien dormir en été

1 / Ne pas dîner trop tard



En été, on débute tôt les hostilités à l'heure de l'apéro, et on dîne souvent à l'heure espagnole. Autant dire que se coucher le ventre (trop) plein et après quelques verres n'est pas idéal pour passer une bonne nuit. En effet, le sommeil requière une température interne plutôt basse. Le problème est que la digestion a tendance à augmenter la température corporelle. C'est pourquoi il est conseillé de ne pas manger trop lourd le soir, d'autant plus en été. Aussi, attendez entre 1H et 1H30 avant d'aller vous coucher.
Quant à l'alcool, certes, on peut penser qu'il favorise l'endormissement, mais il perturbe par la suite le sommeil, en diminuant la phase de sommeil profond. A consommer donc avec modération !

2 / Se rafraîchir avant le coucher

Comme nous venons de le voir, pour dormir, il ne faut avoir ni trop chaud, ni trop froid. Si vous avez la climatisation, attention à ne pas la mettre à trop basse température pour ne pas vous réveiller avec un mal de gorge. L'idéal est d'atteindre une température d'environ 19-20 degrés. Autrement, la douche tiède avant le coucher favorise la baisse de la température interne. Si en pleine nuit vous souffrez de la chaleur, surtout, ne passez pas vos draps sous l'eau comme on peut en avoir l'idée saugrenue quand on est à moitié endormie... cela sera encore plus désagréable ! Optez plutôt pour le brumisateur qui vous permet de ne pas vous lever et de profiter quelques instants d'une sensation agréable.

3 / Se protéger contre les moustiques

Le grand problème en été, c'est que l'on n'a souvent d'autre choix que de se laisser piquer par les moustiques ou de se couvrir de la tête aux pieds avec le drap quand il fait 40 degrés. Finies les galères, filez acheter une prise anti-moustiques, la technique la plus efficace pour éviter de passer une nuit en enfer. Pensez à la brancher 30mn avant de vous coucher et gardez-la toute la nuit. Aussi, n'hésitez pas à fermer les volets la journée pour éviter que la chaleur ne pénètre dans la pièce et à les ouvrir le soir venu. Mais surtout, ne laissez pas la lumière allumée quand les fenêtres sont ouvertes à la nuit tombée, les moustiques seront attirés.

4/ Se poser avant de s'endormir

Cela vaut toute l'année mais voici l'occasion de le rappeler : pour bien dormir, évitez les activités sportives après 17H. Avant, elles seront très salutaires et amélioreront la qualité de votre sommeil, mais après, elles joueront le rôle d'excitant. A l'inverse, toute activité de détente avant de dormir est bénéfique. Si vous avez passé la soirée à discuter, rire et danser, aménagez-vous un petit moment en mode solo avant de dormir. Lâchez votre smartphone, pas vraiment votre meilleur allier pour une bonne nuit de repos, et optez pour le livre de l'été !

5/ Se lever à heure fixe

C'est le conseil que connaissent tous les sujets à l'insomnie : même si vous vous êtes endormie tard, évitez de vous lever tard. Cela ne vous fera qu'entrer dans un cercle vicieux. Le mieux est de vous lever toujours à la même heure, et de privilégier plutôt une sieste courte en début d'après-midi, pas plus de 20-30 minutes. Sachez qu'en 20 minutes de sieste, on peut récupérer jusqu'à 1H à 2H de sommeil. Bonne nuit !

Pourquoi est-il important de boire de l'eau?



L'eau est indispensable pour hydrater le corps. Savez-vous que le corps de l'être humain est composé d'eau à 60% ? Ce chiffre monte même à 70% chez le bébé. L'eau est le principal constituant du corps d'un adulte. Or, chaque jour, nous perdons environs deux litres d'eau via la transpiration, l'urine ou la respiration. En buvant régulièrement, nous compensons les pertes en eau quotidiennes de notre corps et maintenons la balance hydrique. La déshydratation peut être extrêmement dangereuse: elle mène au coma, et ensuite à la mort.

OÙ TROUVE-T-ON LES ACIDES GRAS ?

Aucun aliment ne contient un seul type d'acides gras, mais toujours un mélange en proportions variables. Cependant, on trouve certains acides gras majoritairement dans les aliments suivants:

Acides gras saturés dans
> le lait (surtout entier), fromages, crème, beurre, charcuteries, viandes, lait (surtout entier), fromages, crème, beurre, charcuteries, viandes, végétaline®, huiles de coprah et de palmeégétaline®, huiles de coprah et de palme

Acides gras mono-insaturés dans
> les huiles d'olive, de colza, d'arachide, huiles composées du commerce, graisse d'oie, fruits oléagineux (amandes, pistaches, noisettes, noix)

Acides gras poly-insaturés de la série Omega 3 dans
> les poissons gras (thon, maquereau, sardine, hareng…), huiles de colza, de soja, de lin, noix

Acides gras poly-insaturés de la série Omega 6 dans
> oeufs, beurre, laitages, fruits oléagineux, huiles de colza, de tournesol, de noix, de maïs, de pépin de raisin, de bourrache, d'onagre

Acides gras «trans» dans
> les biscuits, les pâtisseries et les pains industriels contenant des graisses, certaines margarines et pâtes à tartiner, les crèmes desserts, glaces du commerce, viennoiseries industrielles, les chips…

Comment détecter un manque de magnésium?



Quels sont les besoins quotidiens en magnésium?
Les besoins quotidiens en magnésium sont de 375 mg par jour. Vous disposez de peu de temps pour cuisiner et êtes friand des aliments prêts à l'emploi? Il va probablement être temps de revoir vos habitudes alimentaires. Le manque de magnésium est en lien direct avec la façon dont vous vous nourrissez. Les plats préparés, par exemple, contiennent moins de magnésium que les produits frais. Les personnes au régime peuvent également souffrir d'une carence de magnésium car les aliments qui contiennent cet oligoélément sont souvent considérés comme caloriques. Pourtant, les mets riches en magnésium sont indispensables au bon fonctionnement du corps humain.

Déceler une carence en magnésium

Le déficit de magnésium n'est pas facile à détecter, car ses symptômes ne sont pas évidents. Vous êtes anxieux et stressé? Vous souffrez de crampes nocturnes et de contractions musculaires ? Vos lèvres ou paupières se mettent souvent à trembler? Vous êtes probablement sujet à un manque de magnésium. Cette carence peut également engendrer un état dépressif, des maux de tête et de dos, et de la constipation. Mais pas de panique. Il existe des moyens tout à fait naturels et sains pour combler une carence en magnésium.

Des solutions naturelles pour soigner un manque de magnésium

Privilégiez une eau minérale naturelle magnésienne. Buvez-en 1,5 litre par jour. L'eau d'Hépar, par exemple, est l'eau la plus riche en magnésium. Elle facilite le transit intestinal et vous apportera quotidiennement 31% des Apports de Référence. Un moyen efficace de soigner une carence en magnésium tout en ne prenant pas une seule calorie.
Mangez beaucoup de fruits et légumes. 5 par jour. Les cerises, les pommes, les haricots blancs et les épinards, par exemple, sont des aliments riches en magnésium.

Boulettes de viande (sauce yaourt)

Ingrédients:

Boulettes
_400 g de veau
_400 g d'agneau
__1 oignon
200 g de pommes de terre
_Menthe
_Sarriette (thym)
_1 cc de coriandre moulue
_1 cc de cumin moulu
_1/2 cc de gingembre moulu
_Sel
_Poivre blanc
Sauce Yaourt
_2 yaourts à la grecque
_1/2 concombre
_1 gousse d'ail
_Menthe poivrée
_Sel
_Poivre Blanc

Les étapes:



Hachez le veau et l'agneau ou demandez à votre boucher de le faire. L'idéal est d'utiliser un hachoir à viande mais il ne fait pas encore partie de mes ustensiles de cuisine, j'ai donc utilisé mon robot. Mettez les deux viandes dans un grand saladier.
Lavez le bol, épluchez l'oignon et émincez-le au hachoir. Réservez
Epluchez vos pommes de terre, râpez-les, par trop fin pour avoir de la consistance et du moelleux après la cuisson. Réservez dans un bol.
Lavez la menthe et la sarriette (thym). Hachez la menthe et récupérez les petites feuilles de sarriette. Réservez dans un bol.
Ajoutez à votre viande dans le saladier, la coriandre moulue, le cumin moulu et le gingembre moulu. Salez et poivrez. Mélangez pour que toutes les épices se répartissent au coeur de la viande. Ajoutez l'oignon et mélangez. Ajoutez les pommes de terre râpées essorées et mélangez. Finissez avec la menthe et la sarriette (thym).
A ce moment là, vous pouvez ajouter des pignons grillés (facultatif).
Faites des boulettes plus ou moins grosses suivant ce que vous désirez.
Epluchez le concombre et râpez-le. Salez-le et faites-le égoutter dans une passoire. Lavez la menthe poivrée et ciselez-la aux ciseaux.
Dans un bol, versez les yaourts à la grecque, salez et poivre. Ajoutez le concombre, la menthe et l'ail. Mélangez et vérifiez l'assaisonnement.
Cuire les boulettes dans une poêle bien chaude avec juste un peu d'huile, elles doivent être grillées mais pas trop cuite pour garder la saveur des deux viandes.

Gâteau de cacahuète et noix



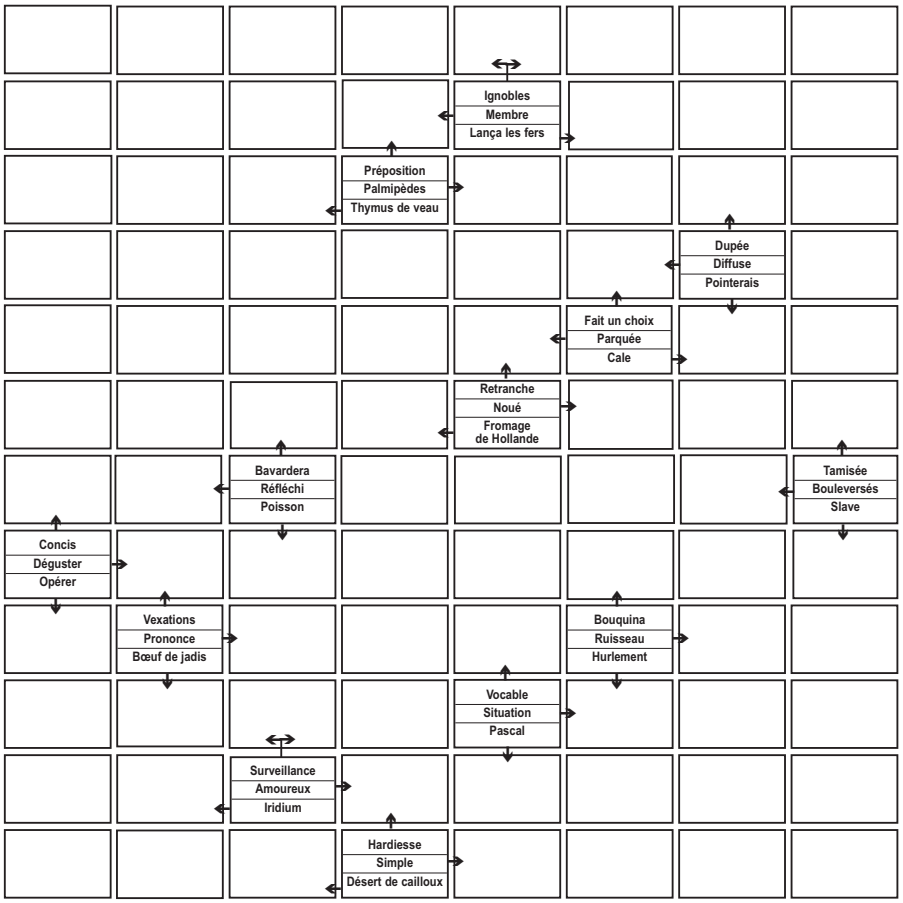
Ingrédients :

_Un verre de cacahuètes grillées et moules
_ un verre de noix grillées moulues
_ un verre de sucre en poudre
_ un paquet de levure pâtissière
_ 3 œufs

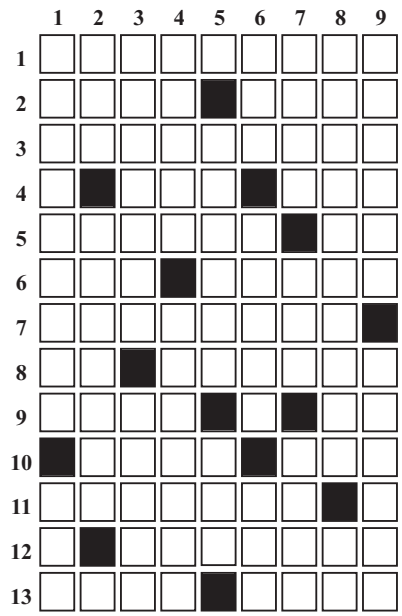
Préparation :

Dans un saladier, mélanger les cacahuètes avec les noix, les œufs et la levure.
Façonner des petites boules ensuite les saupoudrer avec le sucre glace.
Enfourner pendant 15 minutes. Laisser refroidir votre gateau de cacahuette et noix puis servir

Mots fléchés n° 2399



Mots croisés 9/13 n° 2399



HORIZONTALEMENT

1. Complimenter - 2. Hôte de prairie - Souhaita - 3. Refaçonner - 4. Agrément - Direction - 5. Appareils - Agent de liaison - 6. Grande cage - Plantule - 7. Ressentie - 8. Dans une négation - Gifle - 9. Prend au pis - Titane - 10. Langue fourchue - Reporters - 11. Danseur américain - 12. Accord parfait - 13. Offre - Effectif.

VERTICALEMENT

1. Puissamment - Système antiblocage - 2. Mère d'Abel - Chaussure - 3. Licencier - Palper - 4. Incroyable - Endettant - 5. Dément - Conte - 6. Vieux courroux - Cause des ravages - Métro français - 7. Petit écran - Désert de pierraille - Courroie de direction - 8. Font l'actualité - Règle - 9. Curiosité - Auteur d'une tour.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 2398

Horizontalement

IDOLATRE
NOTA - HEP
EMEUTE - E
DIESE - OR
IN - ETEND
TOR - INDU
- SEANTE -
O - AMER - P
MUSE - AMI
IM - NASAL
SAPER - IL
ERS - AILE
INEDIT - OMISE
DOMINOS - UMAR
OTEE - REAS - PS
LAUSE - AMENE -
A - TETINE - ARA
THE - ENTRAS - I
RE - ONDE - MAIL
EPERDU - PILLE

Verticalement

SOLUTION N° 2398

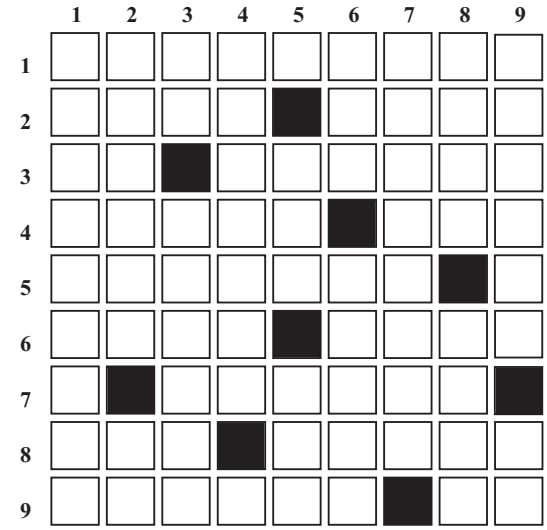
HORIZONTALEMENT

CANNIBALE
LIEU - OSER
ONU - PIANO
PETRIT - TS
I - REVELE -
NIECE - EUH
CD - ORDURE
LEVITER - L
OMAN - BREL
P - USE - ERE
ART - ODEON
NARINE - DE
TIEN - SUES

VERTICALEMENT

CLOPINCLOPANT
AINE - IDEM -
RAI
NEUTRE -
VAUTRE
NU - RECOINS -
IN
I - PIVERT - EON
- BOITE - DEB -
DES
ASA - LEURREE
- U
LENTEUR -
ERODE
EROS - HEL-
LENES

Mots croisés 9/9 n° 2399



HORIZONTALEMENT

1. Vérification définitive d'un compte - 2. Urne - Fille d'Espagne - 3. Temps d'un tour - Très médiocre - 4. Cristal de spath - Organisation du travail - 5. Engrais - 6. Sommet - Garnit un voilier - 7. Oiseau palmipède - 8. Emploie - Géniteurs - 9. Tonsurais - Soudure.

VERTICALEMENT

1. Cour qui précède une autre - 2. Corbeille - Possessif - 3. Vont avec les coutumes - Galettes légères - 4. Action de remettre à un autre moment - 5. Terre en mer - Tribunal international - 6. Partie tendre - Appareils de gymnastique - 7. Ceinturer - 8. Fondateur de l'oratoire - Ville d'Italie - 9. Endormeuse - Stère.

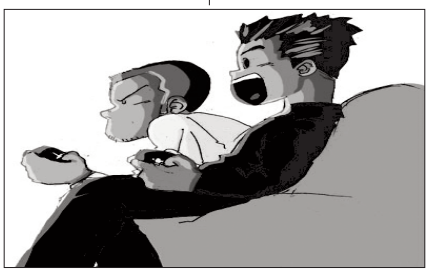
SOLUTION N°2398

HORIZONTALEMENT

CLEOPATRE
RIGOUREUX
UNE - ISIS -
SIENS - LAD
TE - ŒIL - J
ARUM - NEPE
CES - ODEUR
E - ECRU - NB
SERRE - RIA

VERTICALEMENT

CRUSTACES
LINIERE - E
EGEE - USER
OO - NOM - CR
PUISE - ORE
ARS - INDU -
TEILLEE - R
RUSA - PUNI
EX - DJERBA



soduku 129

Pour jouer au Soduku

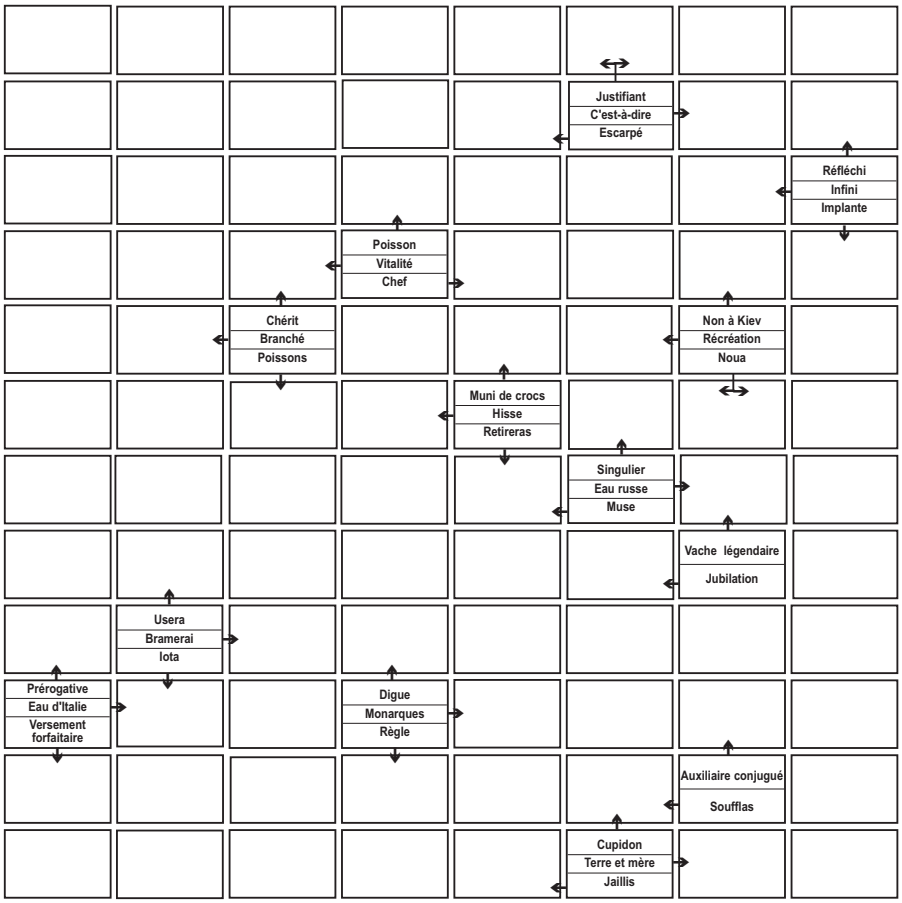
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

			2		8	3		9
9			5	3				1
		3	7			5		
6								4
	8			9			3	
3								8
		6			2	1		
7				8	6			2
2		9	3		1			

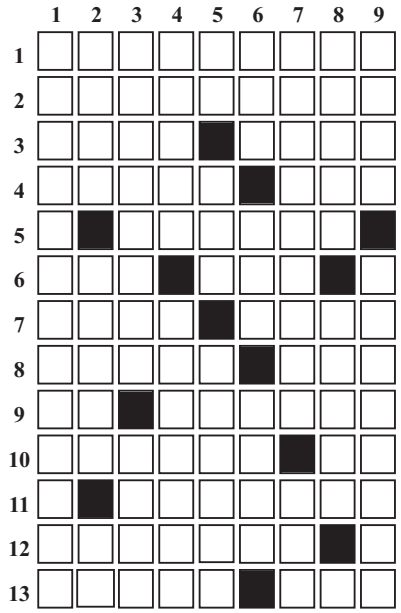
Solutions

7	3	6	4	1	2	9	5	8
8	1	2	7	9	5	6	4	3
5	4	9	6	3	8	7	2	1
9	8	4	3	5	7	1	6	2
3	2	5	1	8	6	4	9	7
1	6	7	2	4	9	8	3	5
2	7	1	5	6	4	3	8	9
6	9	3	8	2	1	5	7	4
4	5	8	9	7	3	2	1	6

Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

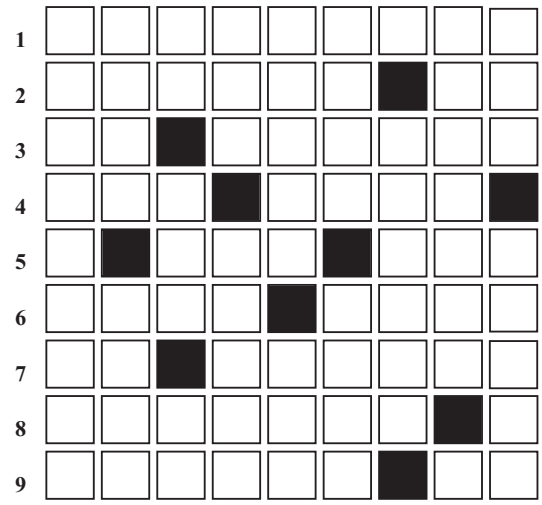
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de même - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

République Algérienne Démocratique Et Populaire

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE LARBAA
COMMUNE DE LARBAA
n°d'identification fiscale:.096209219174123

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 07 /2015

Le président de l'assemblée populaire communale de l'ARBAA lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :

- ACQUISITION D'UN RETRO CHARGEUR

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC contre le paiement de la somme de **3.000,00 DA non remboursable.**

Les offres seront adressées sous double enveloppes cachetées à monsieur le président de l'APC de LARBAA , à l'adresse : place des martyres- l'ARBAA-W BLIDA accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur ; l'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera **l'intitulé de l'opération**, la mention **« soumission à ne pas ouvrir »** et la référence de l'avis d'appel d'offres .

Le pli contiendra (02) enveloppes intérieures séparées, l'une portant la mention **«offre technique »** et l'autre **« offre financière »** accompagnées des pièces suivantes:

A- Offre technique : (originale + copie)

- l présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques avec précision des délais de réalisation (sans référence au montant de l'offre).
- une déclaration à souscrire.
- une déclaration de probité.
- une copie valide du Registre de commerce
- une copie de la Carte fiscale(NIF).
- une copie de l'Extrait de rôle datant moins de **3 mois apuré** ou avec échéancier de paiement à jour dûment signé par les services des impôts.
- Un extrait du Casier judiciaire **originale N°03** du soumissionnaire ou du gérant datant moins de **3 mois**
- copies valides des Attestations de mise à jour CASNOS et/ou CNAS
- La référence bancaire (**attestation de solvabilité**).
- Copies des attestations de bonne exécution (Références professionnelles).
- quittance de paiement de3.000.00 DA
- Instruction aux soumissionnaires signée par le soumissionnaire.
- Copie du Statut de l'entreprise (personne morale)
- copies des Bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des 3 années précédentes celle de la soumission (2012/2013/2014) visés par les services des impôts, pouvant ressortir les éléments de calcul de la capacité financier
- Copie de l'attestation de dépôt des compte sociaux (personne morale) visée par le commissaire au comptes année **2014**
- **Fiche techniques du matériel avec toutes les options fournis par le soumissionnaire.**

Attestation indiquant le délai de garantie.

B- Offre financière : (originale + copie)

- l- Lettre de soumission signé par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaire dument signé par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé par le soumissionnaire

La date limite de dépôt des offres est fixée la 15ème jours à 12h00 de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP .

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu à 14 heures du dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres au niveau du siège de l'APC de LARBAA en séance publique. Au cas où ce jour coïncide avec un jour férié, l'ouverture des plis aura lieu le jour ouvrable qui suit à la même heure (les soumissionnaires sont invités à assister à la séance).

Le Jeune Indépendant **du 27/07/2015 / ANEP N° 337 846**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé, de la Population et de la Reforme Hospitalière

Etablissement Hospitalier Spécialisé en Lutte Contre le Cancer de Blida

Avis d'attribution provisoire

NIF : 098909019131715

Conformément aux dispositions des articles 49,114 et 125 du décret présidentiel N°10/236 de la 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, l'établissement hospitalier spécialisé en lutte contre le cancer de Blida informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint N°04/2015, que l'évaluation des offres a donné les résultats indiqués dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	Désignation	Attributaire du marché	Note technique	Note financière	Montant de l'offre
01	Viandes rouges	ETB BENBOUTALEDJA SIDALI	90	Offre moins disant	61 946 586,00
02	Viandes blanches	ETB BENBOUTALEDJA SIDALI	90	Offre moins disant	11 200 878,00

Le Jeune Indépendant **du 27/07/2015 / ANEP N° 337 668**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS AUX BET SOUMISSIONNAIRES

Conformément aux dispositions des articles 49, 114,125 du décret présidentiel N°10/236 du 07 Octobre 2010, modifié et complète portant réglementation des marchés publics.

Le président de l'APC d'El Harrach informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis d'appel d'offre national ouvert **N° 09/STN/2015** concernant: **présélection des bureaux d'études spécialisés dans le domaine Hydraulique.**
-Mission maitrise d'œuvre des projets à travers la commune (Étude-Suivi).

Après analyse et évaluation des offres techniques, le classement des BET est comme suit conformément au cahier des charges:

- Présélection des bureaux d'études spécialisés dans le domaine Hydraulique:

Classement	Nominations des BET	Note technique / 80 pts	NIF ou IF
1er	Bureau d'Étude Technique/ CHERIFI Rabah	54 ,00	IF: 195709150051730
2ème	EURL KARTOUCHE	53,00	000016070217089
3ème	SARL AH2E	51,00	001016098658251
4ème	SARL SACRHE	43,00	001216100558601
5ème	SARL E WATER	38,00	001216099041831

Tout soumissionnaire contestant le choix opère, peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première date de publication du présent avis, auprès de la commission communale des marchés publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher des services de la commune, à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 27/07/2015 / ANEP N° 337 827**

TF1 20.55 : Esprits criminels



Série avec Joe Mantegna, Thomas Gibson…
L'équipe est mise en état d'alerte après une fusillade survenue à Dallas. Un tireur a ouvert le feu à douze reprises et tué six personnes. Les enquêteurs se demandent si cet événement est lié à l'anniversaire de l'assassinat du président Kennedy. Les victimes choisies au hasard laissent supposer qu'il s'agit d'un acte terroriste...

CANAL+ 19.55 : The Affair



SÉRIE avec Ruth Wilson, Dominic West…
Au début de l'été, Noah, un enseignant new-yorkais, rencontre Alison, une jeune serveuse travaillant dans un restaurant des Hamptons alors qu'il s'apprête à passer ses vacances sur l'île. Le destin de Noah bascule dès le premier regard. La nuit de son arrivée, il la retrouve par hasard sur la plage et accepte de la raccompagner chez elle.

M6 19.55 : L'amour est dans le pré - Episode 15



TÉLÉRÉALITÉ
L'amour est dans le pré - Episode 15 Il est temps pour Jacky, Jean-Baptiste, Thierry et Claude de préciser leurs préférences. Dans le Vaucluse, alors que Thierry portait jusqu'à présent beaucoup d'intérêt à Annick, il rassure Catherine. Dans le Tarn, Jean-Baptiste a prévu un tour en tracteur avec ses invitées, Aline et Anastasia. Claude, quant à lui, prépare une réception avec ses amis pour leur présenter Catherine et Lydie. En Mayenne, Jacky fait connaître Kim et Mélodye à ses amis.

france 2 20.56 : Meurtres au paradis



Série avec Kris Marshall, Sara Martins…
Alors que le festival Mouri bat son plein sur l'île, Elias Thomson, propriétaire d'une plantation de canne à sucre et d'une distillerie, organise une séance de spiritisme pour se débarrasser du fantôme de Mama Beth qui terroriserait ses employés. Lors de la réunion, Elias Thomson s'effondre. Il a été poignardé dans le dos.

france 3 20.50 : Fantômas contre Scotland Yard



Comédie avec Jean Marais, Louis de Funès…
Fantômas contre Scotland Yard Fantômas a décidé de prélever un «impôt sur le droit de vivre» auprès des plus grosses fortunes du monde. Ses victimes se réunissent dans un château en Ecosse. Naturellement, la police française dépêche sur place le commissaire Juve dans le but de tendre un piège au célèbre ...

TV5MONDE 20.00 : Lautrec



BIOGRAPHIE -avec Régis Royer, Elsa Zylberstein…
Lautrec En novembre 1864, à Albi, Adèle de Toulouse-Lautrec met au monde un fils difforme, Henri. Très tôt, l'enfant se passionne pour la peinture sous le regard affectueux de sa mère. A l'adolescence, il part étudier à Paris chez le peintre Cormon, chantre de l'académisme.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:47	12:36	16:25	19:44	21:17	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:54	12:40	16:29	19:48	21:19

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:06	12:54	16:44	20:03	21:35

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:17	12:45	16:26	19:43	21:07

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:16	13:01	16:50	20:08	21:39

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:22	13:06	16:54	20:13	21:43

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:26	13:09	16:57	20:15	21:45

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5231 - LUNDI 11 CHAOUAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	36°	23°
Oran	37°	22°
Constantine	37°	20°
Ouargla	45°	25°

UNE CENTAINE D'ARTISANS VONT PARTICIPER À LA 12e ÉDITION DE CET ÉVÉNEMENT

La fête du bijou d'Ath Yenni attendue du 30 juillet au 7 août



DR

La 12e édition de la fête du bijou se déroulera du 30 juillet au 7 août prochain, à Ath Yenni.

Placée cette année sous le thème «Le bijou d'Ath Yenni, un art et une économie», cette rencontre annuelle, qu'organise le comité communal des fêtes de la localité sous le haut patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, et de l'APW, connaîtra la participation de 83 bijoutiers, en attendant la confirmation des artisans exerçant d'autres métiers comme le tapis, la poterie, la broderie et la vannerie. Outre Tizi-Ouzou, plusieurs wilayas prendront part à ce rendez-vous, qui prend désormais une dimension nationale, à l'instar de Ghardaïa, Boumerdès, Alger, Ouargla Tamanrasset et Oran, indique le chargé de la communication du comité communal des fêtes d'Ath Yenni.

Deux sites d'exposition sont retenus pour la circonstance, à savoir le CEM Larbi-Mezani, qui abritera la cérémonie d'ouverture prévue pour le 30 juillet à 10 h, et la maison des Jeunes Keddache-Ali. Un centre de presse sera cependant mis à la disposition des journalistes et des représentants des différents organes de presse au niveau du centre culturel Mouloud-Mammeri. Le programme de cette 12e édition de la fête annuelle du bijou, devenu un rendez-vous incontournable des artisans, comportera, en plus des expositions-ventes, des conférences sur le bijou et des émissions radiophoniques qui accompagneront les festivités. Des espaces à travers lesquels les artisans bijoutiers poseront leurs préoccupations et les difficultés auxquelles ils font face dans l'exercice de leur métier et la préservation de cette tradition ancestrale.

La fête du bijou d'Ath Yenni constitue une destination privilégiée de milliers d'estivants qui, en plus de la beauté du bijou, profitent des paysages splendides qu'offre cette région montagneuse, connue pour l'hospitalité et le bon accueil que les habitants réservent à leurs hôtes.

A. Drifa

SAISON ESTIVALE

74 décès par noyage depuis le 1er juin



DR

OUTRE les accidents de la circulation, le début de l'été a été marqué par une hausse effroyable de cas de noyade. En effet, plus de 70 personnes ont trouvé la mort sur les différentes plages, dans des mares d'eau, des barrages et autres, selon un bilan des services de la Protection civile.

Si soixante-quatorze personnes ont trouvé la mort, des milliers de personnes ont pu être secourues et sauvées de la noyade sur les plages surveillées. En effet, selon l'officier de la Protection civile, «9 549 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile depuis le 1er juin. 5 604 personnes ont été secourues et sauvées de la noyade sur des plages surveillées par les agents de la Protection civile et 2 986 autres personnes ont été soignées». Concernant les personnes noyées dans des réserves d'eau, les unités de secours ont enregistré le décès de 49 personnes, dont 15 dans des mares d'eau et des retenues collinaires, 7 dans des barrages, 5 dans des bassins d'eau, 12 dans un oued et enfin 4 personnes dans des lacs. Parmi les wilayas ayant enregistré le plus de cas de noyade vient en tête la wilaya de Bordj Bou Arréridj, au lieu-dit Chaffa, commune de Khelil, avec neuf personnes décédées dans des puits, dont sept d'une même famille, suivie de la wilaya de Aïn Defla avec 7 cas, de Sétif et Bouira avec 5 cas chacune.

Il convient de rappeler que durant l'été 2014, le bilan de la Protection civile faisait état de 232 personnes décédées dans des réserves d'eau, ce qui constitue un record en la matière. Au total, 292 interventions ont été effectuées par les plongeurs de ce corps, qui ont permis de sauver 95 personnes d'une mort certaine.

Concernant le dispositif de surveillance des plages, les statistiques ont indiqué 140 noyades mortelles, dont 94 décès enregistrés dans des plages interdites à la baignade. Il convient de noter que nombre de victimes enregistrées se sont aventurées sur les plages en dehors des horaires de surveillance. Le dispositif de surveillance mis en place dans les 371 plages autorisées à la baignade a relevé plus de 58 190 interventions effectuées par les éléments de la Protection civile, qui ont permis de sauver 38 540 personnes d'une noyade certaine, tandis que 14 971 estivants ont été soignés sur place.

A. Racha

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

25 décès et 65 blessés en 4 jours

VINGT-CINQ personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation et 65 autres ont été blessées, et ce du 23 au 26 du mois en cours, a-t-on appris dans un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Relizane, avec trois personnes décédées et quinze autres blessées suite à trois accidents de la circulation.

Par ailleurs, dix décès par noyade ont été enregistrés durant la même période dans les wilayas d'El-Tarf (une personne noyée en mer), Tizi Ouzou (deux) (en mer), Annaba (une en mer), Boumerdès (une en mer), Jijel (une en mer), Béjaïa (une en mer), Tipasa (une en mer), Bouira (une dans un barrage), Constantine (une dans un lac artificiel). Les opérations de repêchage et d'évacuation des victimes ont été effectuées par les services de la Protection civile.

La Protection civile est également intervenue pour le repêchage de neuf personnes décédées dans des puits, dont sept personnes de la même famille dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, au lieudit Chaffa, commune de Khelil, ainsi que deux autres, de la même famille aussi, dans la wilaya de Relizane, au lieudit douar Ouled Ali, commune de Yellel.

L'évacuation des victimes vers les centres de santé a été assurée par les services de la Protection civile.

Par ailleurs, la Protection civile de lutte contre les incendies de forêt et de récolte est par ailleurs intervenue dans l'extinction de 26 incendies de forêts, 16 incendies de bottes de foin, 6 incendies de palmeraies et enfin 6 autres d'arbres fruitiers, avec des pertes estimées à 113 hectares de forêts et de maquis, ainsi que 5 370 bottes de foin, 149 palmiers et 363 arbres fruitiers ravagés par les flammes.

R. A.

Le trait de Sidou

